BURKINA FASO

CAADP

Revue post-compact du PDDAA



Rapport pays

Ouagadougou, le 19 Janvier 2012



Resume analytique 3

1. [Introduction 9](#bookmark11)
2. [Contexte de la revue 11](#bookmark13)
3. [Les composantes, la. methodologie, les criteres et les outils de la revue 13](#bookmark15)
4. Revue CUA / NEPAD du Programme National du Secteur Rural du Burkina Faso 15

[Composante1: Alignement avec la vision, les principes et les elements de Strategie du PDDAA 15](#bookmark5)

[Composante 2: Coherence avec les objectifs a long-terme de croissance et de reduction de la pauvrete 19](#bookmark7)

Composante 3: Viabilite technique des elements de programme 20

[Composante 4: Alignement avec les engagements du pays 35](#bookmark91)

Composante *5:* Realisme de I’operationnalisation 37

**Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact**

**Annexe 2: 13 points CEDEAO de l’apres - Cotonou**

**Annexe 3: Modele de feuille de route post-revue**



Resume des principales conclusions

du rapport de revue du Programme National du Secteur Rural du Burkina Faso

Le Programme Detaille pour le Developpement de l’Agriculture en Afrique (PDDAA), en tant que programme de l’Union Africaine dans le cadre de son Nouveau Partenariat pour le Developpement de l’Afrique (NEPAD), represente un programme ambitieux de relance de la croissance du secteur agricole. Il constitue le moteur de la transformation economique et de la realisation de 1’Objectif du Millenaire pour le Developpement (OMD) relatif a la reduction de la pauvrete de moitie a 1’horizon 2015. Le PDDAA cherche a aider les gouvernements africains a preparer des strategies et plans d’investissement de qualite, a assurer des environnements de politiques sectorielles favorables a la mise en ranvre des plans, et a traduire ces plans en programmes eflicaces a meme de stimuler la croissance et de reduire la pauvrete.

Dans le cadre de l’agenda du PDDAA, la Communaute Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), a elabore une Politique Agricole Regionale (ECOWAP), qui a servi de cadre pour la mise en rauvre du PDDAA dans les etats membres mais egalement au niveau regional. L’ECOWAP a egalement defini les orientations qui ont guide le pacte regional du PDDAA qui a ete adopte par la Commission de la CEDEAO, les Organisations Professionnelles Regionales et les Partenaires au Developpement.

La Commission de la CEDEAO comme les etats membres, apres avoir organise des tables rondes et signe des pactes definissant leurs objectifs strategiques, actions prioritaires et modalites de partenariat, ont elabore des programmes d’investissement detailles qui specifient les activites et le besoin de financement permettant de realiser les objectifs du PDDAA aussi bien au niveau regional que national.

La revue technique post-compact est une etape critique dans la mise en rauvre operationnelle des pactes et des plans d’investissement nationaux comme au niveau regional. Le but de la revue est d’aider a ameliorer la qualite des programmes d’investissement afin d’assurer que toutes les mesures necessaires et possibles sont prises pour realiser les objectifs et les cibles tels que fixes dans le plan et definis dans l’agenda de l’ECOWAP/PDDAA. La revue devrait etre pergue et abordee comme un exercice devant faciliter une mise en rauvre reussie de la strategie retenue durant la table ronde et traduite dans le pacte du PDDAA.

Le Programme National du Secteur Rural du Burkina Faso (PNSR) s’aligne parfaitement sur les buts, les objectifs et la vision du PDDAA. La mission CUA/NEPAD de Revue Technique Independante felicite le Gouvernement de Burkina Faso pour la qualite du processus de preparation de ce Programme Sectoriel qui a su bien integrer les principes au PDDAA.

Ce rapport de revue formule cependant des recommandations sous forme de principes a prendre en compte pour ameliorer la mise en ranvre du PNSR.



***Resume des resulat de la revue technique independante CUA/NEPAD***

Le PNSR dresse un apergu global de l’economie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la realisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNSR est un programme sectoriel couvrant la periode 2011-2015, qui fait ressortir les couts et les actions necessaires pour l’atteinte les objectifs de croissance agricole et de reduction de la pauvrete. Le programme est aligne avec la vision du PDDAA.

La mise en rauvre du plan de productions sous-sectorielles defini dans le PNSR se traduirait par des taux de croissance abordables dans l’ensemble, a l’exception des croissances specifiquement attendues du riz, du mais, du sorgho et des cultures de rente (autres que le coton). Ce plan realiserait l’objectif de couverture des besoins cerealiers defini dans le PNSR et s’alignerait plutot bien sur la cible de croissance moyenne du processus du PDDAA et sur le scenario de l’atteinte de l’OMD de reduction de la pauvrete a l’horizon 2020. La composition de la croissance sous ce scenario OMD1-2020 pourrait servir de reference afin de rendre les objectifs du PNSR en termes de productions des cultures cerealieres et de rente plus faciles techniquement.

De plus, le PNSR prevoit des allocations budgetaires au secteur agricole qui respectent l’engagement de Maputo (10 % du budget). Il faut noter que le Burkina Faso fait partie depuis quelques annees des rares pays africains respectant l’engagement de Maputo d’allouer au moins 10% de ses ressources budgetaires au secteur agricole. La mise en rauvre de ce programme va requerir un environnement favorable, des capacites, des services et des partenariats. Cette revue fournit des eclairages et des recommandations qui peuvent contribuer a la realisation de cet environnement.

1. Alignement avec la vision, les principes et les elements de strategie de l’ECOWAP/PDDAA

Le processus d’elaboration du PNSR du Burkina Faso a respecte le principe fondateur du PDDAA a travers une approche globale, interministerielle du developpement du secteur agricole et la mise en place d’un processus effectif de participation des differentes parties prenantes (telles que la Recherche, les Organisations de Producteurs, la Societe Civile, le Secteur Prive et les Partenaires Techniques et Financiers).

L’equipe de revue invite le Burkina Faso a continuer dans ce sens lors de la mise en rauvre du PNSR aussi bien au niveau national qu’au niveau regional. L’alignement des differents groupes d’acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concretiser lors de la mise en rauvre. Mais d’ores et deja les tendances positives, qui se degagent sont prometteuses.

Les Partenaires Technique et Financier (PTF) organises en groupe thematique participent aux concertations relatives au PNSR avec la Banque Mondiale comme chef de file pour le groupe de travail developpement rural /securite alimentaire. Ces Cadres de Concertations sont des instruments majeurs de coordination des interventions des PTF, mais aussi d’information et de sensibilisation de tous les partenaires.

En ce qui concerne l’ECOWAP/PDDAA, la politique regionale de la CEDEAO et le Programme Regional d’Investissement pour le secteur agricole, les attentes du Burkina Faso a travers le PNSR,



qui s’interesse egalement aux questions de developpement de marches et de facilitation du commerce gagneraient a etre plus explicites.

1. Coherence avec les objectifs a long-terme de croissance et de reduction de la pauvrete

Le PNSR reprend les objectifs enonces dans le Pacte PDDAA du Burkina Faso et les scenarios de croissance et de reduction de pauvrete a long terme. Les activites et actions qui y sont proposees demeurent en coherence avec les projections de croissance du secteur et des filieres agricoles pour la reduction de la pauvrete du pays.

La mise en rauvre du plan de production du PNSR aura pour effet de relever sensiblement les performances du secteur agricole avec un taux de croissance du PIB agricole de 6,2% alors que le PIB non agricole progresserait de 4,5%. Il en resulterait une croissance du PIB global de l’ordre de 5%. Ces taux sont largement inferieurs aux efforts requis pour realiser l’OMD 1 visant la reduction de la pauvrete de moitie a 1’horizon 2015, mais ils s’alignent plutot bien sur la cible de croissance moyenne du PDDAA et sur les performances requises pour atteindre l’OMD 1 a l’horizon 2020.

Mais ce plan de production ne permettra cependant pas de realiser l’objectif de reduction de la pauvrete en milieu rural de 50,7% en 2009 a 40% en 2015 tel que souhaite par le PNSR ; En effet, il faudrait une croissance agricole moyenne de 7,4% par an pour atteindre la reduction de pauvrete rurale souhaitee, tandis que l’objectif de croissance sectorielle recherchee equivaudrait a un rythme moyen de 10,9% par an, soit le double des performances en cours au Burkina Faso. Des resultats plus detailles par annee precisent que pour realiser l’objectif de croissance sectorielle du PNSR, il faudrait soutenir un effort peu probable d’acceleration continue de la croissance, en passant de 5,2% observe en 2010 a 7,1% en 2011 ; 9% en 2012 ; 10,9% en 2013 ; 12,8% en 2014 et 14,7% en 2015.

1. **Integration des bonnes pratiques dans les activites du PNIA**

***Gestion durable des terres etmaitrise de leau (GDT/ME)***

Le PNSR fait mention de l’existence de cadres referentiels nationaux permettant de guider et de cadrer les interventions avec une vision determinee. Ceci a l’avantage de faciliter la mise en rauvre des activites programmees. Il s’agit de:

* La Politique Nationale de Securisation Fonciere en Milieu Rural (PNSFMR) adoptee en 2007, et renforcee par loi N°034-2009/AN portant regime foncier rural et des decrets prioritaires de mise en rauvre disponibles ;
* La Politique Nationale d’Environnement (PNE adoptee par le Gouvernement en janvier 2007 et le Plan Decennal d’Action de l’Environnement et du Cadre de Vie (PDA/ECV) ;
* La politique nationale de developpement durable de l’elevage (PNDEL) adopte en septembre 2010, et operationnalisee a travers le Plan d’actions et Programme d’investissements du sous- secteur de l’elevage (PAPISE) ;
* La Politique Nationale de l’Eau (PNEau) ;
* La Politique Nationale et Strategie d’Assainissement (PNSA) ;
* La Strategie nationale de developpement durable de l’agriculture irriguee.



D’importants programmes ont ete egalement mis en rauvre a travers la SDR adoptee en 2003, qui ont permis d’atteindre d’importants resultats, mais aussi de tirer des legons, notamment : i) Le Programme d’investissement dans les secteurs de l’agriculture, de l’hydraulique et des ressources halieutiques (PISA) ; ii) le Programme Decennal d’Action de l’Environnement et du Cadre de Vie (PDA-ECV) ; iii) le Programme d’Actions et Plan d’Investissement dans le Secteur de l’Elevage (PAPISE).

Le PNSR fait reference aux conventions que le Burkina Faso a ratifiees, notamment celles relatives aux changements climatiques, a la biodiversite, a la lutte contre la desertification et aux Polluants Organiques Persistants.

Le PNSR a l’avantage de couvrir l’ensemble du secteur rural, de ce fait, il prend en compte les aspects transversaux du PDDAA, notamment l’Elevage, la peche et la gestion des forets, mais aussi les changements climatiques en lien avec le pilier I.

Cependant de fagon generale, les activites ne sont pas detaillees, ce qui ne permet pas d’apprecier les indicateurs chiffres a atteindre, et la faisabilite des activites et leur efficience.

***Developpement des marches et des capacies commercials***

Le Burkina Faso affiche dans son Plan National du Secteur Rural (PNSR) une ferme volonte de transformer son agriculture, pour passer d’une agriculture de subsistance a une agriculture commerciale, a travers notamment la promotion de l’economie rurale pour l’amelioration des revenus des producteurs. A cet effet, l’accent est mis sur l’appui a la structuration des filieres et la promotion de l’entreprenariat agricole et de l’agrobusiness. Le PNSR entend egalement appuyer la mise en place de plateformes commerciales pour relier l’offre a la demande en insistant notamment sur la promotion des normes et la gestion de la qualite, la transformation et la promotion de la consommation des produits agricoles locaux et l’acces des acteurs aux financements.

Par rapport au developpement des infrastructures, il existe un sous - programme specifique de developpement durable de l’irrigation agricole avec la realisation d’infrastructures de mobilisation des eaux et d’irrigation. Il existe egalement dans le sous - programme « Amelioration de la productivite et de la competitivite des productions animales » des actions ciblees de developpement des infrastructures de mise en marche des produits animaux comme des aires d’abattage, des marches a betail et de cinq abattoirs en plus de la rehabilitation des infrastructures existantes.

Le Burkina Faso a adopte l’approche filiere en affichant une reelle volonte d’elaborer et de mettre en rauvre des strategies de developpement des filieres agricoles, animales et forestieres. Les activites les plus ciblees concernent l’amelioration des circuits et conditions de commercialisation et du renforcement des capacites des acteurs. Le PNSR comporte un important volet de developpement de systemes financiers ruraux a travers l’amelioration de l’acces des ruraux au credit et le developpement de la micro-finance en milieu rural a l’effet de promouvoir l’acces des producteurs aux intrants et equipements agricoles.



Le renforcement des capacites techniques et commercials des Organisations de Producteurs est une action transversale dans la plupart des sous - programme du PNSR. Le Gouvernement du Burkina Faso demontre ainsi une reelle volonte de renforcer et d’aider a la structuration des Organisations Socio - Professionnelles a travers notamment la promotion des Interprofessions de filiere a l’effet de faciliter le dialogue politique et la concertation au sein des filieres prioritaires. Cette volonte s’est traduite egalement par un engagement ferme de decentraliser la mise en rauvre du Plan National du Secteur Rural a l’effet d’ameliorer la gestion du secteur agricole a la base.

***Securite almentaire et nutritionnelle des couches vulnerables***

Le Programme National du Secteur Rural (PNSR) traite, a travers cinq (5) sous programmes, les aspects lies a la disponibilite et l’acces durables des aliments pour les populations notamment vulnerables. En effet, il propose un developpement durable des productions agricoles (SP1.1)1 et une amelioration de la productivite animale (SP 1.2 et 1.3)2 dans le sens d’imprimer une forte croissance agricole annuelle (plus de 9%). Ces efforts contribueront a ameliorer les approvisionnements alimentaires internes ainsi que les recettes d’exportations du pays.

Du point de vue de la gestion des crises, le programme promeut une meilleure prevention et une gestion efficace des crises alimentaires et nutritionnelle (SP 1.5)3 ainsi que celles liees a la gestion des ressources pastorales. Ces interventions permettront de caracteriser les vulnerabilites, de mettre en place des instruments de prevention et de gestion desdites crises.

Enfin, le Programme envisage de renforcer le revenu des populations et de diversifier leurs sources alimentaires a travers l’amelioration de l’acces au marche (P 2.1)4 et le developpement des productions forestieres, fauniques et halieutiques (SP 3.4). En contribuant a une meilleure integration des populations vulnerables dans la promotion de l’economie agricole du pays dans la perspective de juguler l’insecurite alimentaire et la pauvrete dans le pays, les objectifs du programme sont en phase avec ceux du PDDAA.

***Recherche, generation de technologies et dissemination***

Les questions du Pilier IV sont transversales dans toutes les composantes du PDDAA et par consequent primordiales pour le developpement du Programme National du Secteur Rural et en harmonie avec la Vision 2025 de faire du Burkina Faso une nation emergente.

La vision du PNSR est de faire du secteur rural un secteur moderne et competitif, caracterise par la securite alimentaire et nutritionnelle avec une production orientee vers le marche dans un environnement sain avec des industries de transformation competitives.

A la lumiere de l'examen post-compact, l'analyse a porte sur les aspects suivants:

1. le renforcement de capacite des producteurs
2. la consideration d’actions pratiques de recherche agricole et les services de vulgarisation;
3. la formation agricole et l'education;
4. Sous Programme - Developpement durable des productions agricoles
5. Sous programmes - Amelioration de la productivite et de la competitivite agricole - Amelioration de la sante animale et renforcement de la sante publique veterinaire
6. Sous Programme - Prevention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles
7. Sous Programme - Promotion de l’acces aux marches



1. la mise en rauvre d’actions visant a accroitre les investissements dans la recherche agricole a tous les niveaux;
2. le Suivi et Evaluation, comme outil important.

En somme le PNSR definit les actions prioritaires necessaires pour la productivity agricole et souligne le role de la recherche dans la realisation des objectifs du programme en se fondant sur les principes du CPAA.

4. Realisme technique et financier

Le budget du PNSR du Burkina Faso, qui vise un taux annuel de croissance agricole de 6.2% est evalue a 1230 milliards de FCFA sur la periode 2011-2015. Il represente 16,41% du budget global de la Strategie de Croissance Acceleree et de Developpement Durable (SCADD) et une augmentation de 20% par rapport aux allocations actuelles. Presque la moitie du Budget du PNSR, 47,4%, est allouee a l’amelioration de la securite et de la souverainete alimentaire. L’amelioration de l’acces a l’eau potable et du cadre de vie regoit un cinquieme du budget tandis les trois autres axes du programme se partagent environ un tiers du budget. Ainsi, le budget du PNSR revele une importance particuliere accordee aux actions visant a renforcer la securite alimentaire du Burkina Faso.

Le budget du PNSR est plus important que le financement requis a long terme pour soutenir la cible de croissance moyenne du PDDAA ou pour atteindre l’OMD de reduction de la pauvrete de moitie en 2015 ou 2020.

La disproportion entre le budget du PNSR et les projections de long terme pourrait resulter d’une difference de methodologie d’evaluation des couts mais egalement du fait que les axes du PNSR embrassent un domaine plus large que celui de la reduction de la pauvrete a travers une croissance impulsee par l’agriculture.



1. Introduction

Cette section resume les resultats de la revue de la CUA-NEPAD du Programme National du Secteur Rural du Burkina Faso. Les principaux documents utilises pour la revue sont le Pacte PDDAA du Burkina Faso, le Plan National du Secteur Rural date de Novembre 2011, le Document de Strategie de Developpement du secteur Rural (SDR) et de la Strategie de Croissance Acceleree et de Developpement Durable (SCADD). Il traduit la volonte du Gouvernement de se doter d’un cadre unique de planification et de mise en rauvre de l’action publique en matiere de developpement rural. Il fournit egalement a tous les autres acteurs du secteur un cadre de reference qui permet d’inscrire leurs actions dans un programme national partage et d’evaluer leurs contributions respectives a sa mise en rauvre.

Le rapport de revue met l’accent sur le degre d’alignement aux principes et documents cadres du PDDAA (Guide du PDDAA, cadre des piliers et le cadre de suivi - evaluation propose) et formule des recommandations d’ameliorations, qui pourraient contribuer a la realisation des objectifs du PDDAA au Burkina Faso.

Le PNSR du Burkina Faso est articule autour de 13 sous - programmes regroupes autour de 5 axes**,** et congus pour fonctionner de fagon harmonieuse**.** Ces sous - programmes sont le resultat d’un decoupage des missions des Ministeres en charge du secteur et a ce titre, ils prennent egalement en compte les volets transversaux des missions des trois Ministeres.

Les 5 axes du PNSR sont :

1. Amelioration de la securite et de la souverainete alimentaires;
2. Augmentation des revenus des populations rurales;
3. Developpement durable des ressources naturelles;
4. Amelioration de l’acces a l’eau potable et du cadre de vie;
5. Developpement du partenariat entre les acteurs du monde rural.

Le Programme Detaille pour le Developpement de l’Agriculture Africaine (PDDAA) a ete adopte par les chefs d’Etat et de Gouvernements africains lors du Sommet de Maputo (Mozambique) tenu en 2003. Il etait alors question de definir des strategies pour transformer l’agriculture africaine et combattre de fagon durable la pauvrete et l’insecurite alimentaire. Le PDDAA annonce une ere nouvelle dans le developpement international et est non seulement en train de transformer le secteur agricole largement neglige jusqu’ici, mais encore de creer des partenariats uniques et novateurs en matiere de developpement agricole.

Les plans d’investissement detailles et inclusifs emanent de :

1. la formulation interministerielle de strategies intersectorielles et de plans d’investissement qui sont formules par les pays eux-memes ;
2. l’implication du secteur prive, de la societe civile et des organisations de producteurs dans l’identification des priorites pour une croissance economique basee sur l’agriculture ;
3. la mobilisation d’une expertise technique de l’ensemble du Continent pour l’etablissement de cadres de politiques, de guides et d’outils de mise en rauvre qui fournissent une base sure et vont orienter une gestion axee sur les resultats ;



1. le rassemblement des partenaires au developpement et des agences de cooperation bilaterale dans le dialogue et la planification.

Le PDDAA est un programme de transformation sociale ayant une tres grande influence sur la transformation de l’architecture de l’aide au developpement et de la planification strategique. Le PDDAA offre de nombreuses opportunites de creation de valeur car il apporte un soutien a l’elaboration de plans detailles d’investissement agricole s’accompagnant de systemes comparables de suivi - evaluation, de revues independantes des aspects politiques, techniques et financiers des plans, de revues par les pairs et de renforcement de capacites.

L’approche PDDAA gagne du terrain en creant une pression positive des pairs entre les gouvernements africains pour l’elaboration des strategies et des plans d’investissement de qualite, la creation d’un environnement propice a la mise en rauvre des plans et la transformation de ces plans en programmes a meme de stimuler la croissance et de reduire la pauvrete de fagon efficace.

En continuite d’un processus ayant implique toutes les parties prenantes de la region, la Communaute Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a elabore une politique agricole regionale, pour la mise en rauvre du PDDAA dans la sous region denommee ECOWAP. L’ECOWAP a ete adoptee le 19 janvier 2005 a Accra par les chefs d’Etats et de Gouvernement de la region. Elle est basee sur une vision preconisant une agriculture moderne et durable, fondee sur des exploitations familiales efficaces et performantes et sur le developpement des entreprises agricoles grace a la participation du secteur prive. Elle vise a garantir que l'agriculture soit non seulement productive et competitive sur les marches regionaux et internationaux, mais assure egalement la securite alimentaire et constitue une source de revenus decents pour les producteurs.

Le Programme Regional d’Investissement Agricole (PRIA) de la CEDEAO et les programmes nationaux d’investissement agricole (PNIA) mettent l'accent sur six domaines thematiques qui combinent les trois domaines thematiques de l’ECOWAP et les quatre piliers du PDDAA:

1. L’amelioration de la gestion de l’eau ;
2. Le developpement durable des exploitations agricoles ;
3. Une gestion amelioree des autres ressources naturelles ;
4. Le developpement des filieres agricoles et la promotion des marches ;
5. La reduction de l'insecurite alimentaire ;
6. La consolidation des institutions.

Les resultats de ces plans ont ete valides et les modalites de leur application sont contenues dans les pactes signes entre les partenaires techniques et financiers, les acteurs de la societe civile et les organisations socioprofessionnelles lors de tables-rondes nationales sur le financement de l'agriculture.

Ce rapport fournit des informations sur la revue CUA / NEPAD du Programme National du Secteur Rural (PNSR) du Burkina Faso. Le rapport porte essentiellement sur la coherence avec les principes et cadres du PDDAA tels que definis dans les guides du PDDAA et cadres strategiques des Piliers.



La revue salue les efforts du Burkina Faso dans l’elaboration d’un plan detaille pour lutter contre la pauvrete rurale, la faim et repondre aux besoins nutritionnels de ses populations dans le contexte du PDDAA. La presente revue propose des domaines a considerer pour le renforcement des PNIA aim qu’ils contribuent plus efficacement a la realisation des objectifs du PDDAA et ameliorent leur impact dans le pays.

Les questions fondamentales qui ont ete posees lors de la revue du plan figurent dans la guide de mise en rauvre du PDDAA, dans le guide de revue post - compact et dans le guide inter-piliers pour la mise en rauvre du PDDAA lui-meme base sur les documents plus detailles intitules cadres strategiques des piliers et les documents d’accompagnement sur l’elevage, les peches et la foresterie.

1. Contexte de la revue

La CEDEAO et ses Etats membres ont joue un role preponderant dans la promotion du Programme Detaille pour le Developpement de l’Agriculture Africaine (PDDAA), une initiative du Nouveau Partenariat pour le Developpement de l’Afrique (NEPAD) qui est un programme de l’Union Africaine. Tous les Etats membres de la CEDEAO et la Commission de la CEDEAO ont signe leurs compacts. En vertu de ces compacts, les Etats membres s’engagent a faire un effort pour atteindre voire depasser le seuil de 10% du budget national alloue au developpement agricole, afin d’atteindre un taux de croissance agricole d’au moins 6% par an.

Apres la signature de leurs strategies, les pays ont elabore leurs Plans d'Investissement dans le cadre du PDDAA. Les plans d'investissement sont alors soumis a l'examen technique menee par la Commission de l’Union Africaine, l’Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), les institutions Chefs de file des piliers et la Commission de la CEDEAO. Cette revue technique post - compact est une etape critique dans la mise en rauvre operationnelle des strategies par pays et des plans d'investissement.

L'objectif principal est d'evaluer collectivement :

1. la probabilite pour les programmes d'investissement de realiser la croissance et les perspectives de reduction de la pauvrete enoncees dans les differents scenarios en fonction des strategies choisies et resumees dans les breves et brochures des differentes pays ;
2. l'utilisation dans la conception des programmes d'investissement ci-dessus des meilleures pratiques et d'autres conseils techniques identifies dans les documents cadres des piliers du PDDAA ;
3. le realisme technique (alignement des ressources sur les resultats) et l'adequation des arrangements institutionnels developpes dans les programmes ;
4. l'integration des principes du PDDAA a savoir une revue et un dialogue inclusifs ;
5. la coherence avec les principes budgetaires et les engagements en matiere d'aide au developpement convenus dans le Pacte ;
6. l'adequation des arrangements institutionnels pour une mise en rauvre efficace et efficiente, y compris les outils de partage de l'information et des connaissances, le suivi - evaluation et l'evaluation continue et l'apprentissage ;
7. la pertinence et la coherence entre les politiques, les modalites d'execution et de mise en rauvre et les domaines d’investissement, les priorites ou les objectifs du programme ;
8. la pertinence et la faisabilite des indicateurs d'impacts et la repartition des roles et responsabilites ;
9. l'etendue et la qualite du dialogue, la revue des pairs et le systeme de responsabilite mutuelle pouvant contribuer et relier le plan aux objectifs d'integration regionale.

Le but de la revue n'est pas de valider ou d’evaluer les programmes d'investissement et autres elements de l'agenda post-compact. Il s'agit plutot de s'assurer que toutes les mesures possibles sont prises pour faire en sorte que les objectifs et les cibles fixes dans le Plan d’Investissement definis dans l'agenda du PDDAA soient atteints. La revue doit etre consideree et abordee comme un exercice visant a preparer le terrain pour la reussite de la mise en reuvre des plans approuves a la table - ronde et refletes dans le compact et le PNSR. Les resultats de la revue devrait donc etre un ensemble de recommandations concretes et realisables pour :

1. la mobilisation immediate de l'expertise requise, des competences et des partenariats pour une mise en reuvre immediate sur le terrain ;
2. l'etablissement d'un mecanisme visant a faciliter l'engagement des bailleurs de fonds dans le financement et donc de degager les ressources necessaires pour repondre aux besoins de financement des plans dans un delai raisonnable ;
3. la rationalisation du processus d'examen et d'evaluation et les normes pour accelerer le traitement des dossiers par les donateurs individuels,
4. la mise en place de systemes de connaissance pour une revue inclusive, le suivi - evaluation, la responsabilite mutuelle, l'evaluation de l’apprentissage et de l’impact, y compris les consultations en cours et le dialogue pour ameliorer la mise en reuvre ainsi que le developpement et la conception de nouveaux programmes.

Une fois revus et ajustes, les plans d'investissement sont presentes a la communaute internationale a 1’occasion d’une reunion d'faires convoquee pour l'approbation et la mobilisation des ressources additionnelles pour combler les deficits de financement. Etant donne que le PDDAA est reconnu au plan continental comme la reference en matiere de qualite dans la definition des plans d’investissement, les partenaires au developpement traditionnels et emergeants, le secteur prive et les nouvelles structures de financement respectent les recommandations et les reconnaissances du PDDAA.

Sous la direction des equipes de pays, les strategies seront mises en reuvre avec :

1. des documents detailles de projet et d’evaluation des couts,
2. la creation ou le renforcement des systemes de suivi - evaluation,
3. le renforcement des capacites necessaires a la mise en reuvre,
4. un changement de politique afin d'assurer un environnement favorable,
5. la creation ou le renforcement des elements institutionnels necessaires a un environnement favorable,
6. la mise en coherence des reformes a long terme liees a d'autres strategies du domaine agricole, de reduction de la pauvrete, des approches sectorielles et des programmes sectoriels elabores.



1. Les composantes, la methodologie, les criteres et les outils de la revue

L'approche de base de la revue consiste a evaluer les actions proposees et les resultats des programmes par rapport aux principes et objectifs du PDDAA et aux objectifs, pratiques et approches du pays tels que definis et consentis dans le Pacte PDDAA signe. Les criteres sont 1’evaluation de la coherence ou de l'absence de coherence des programmes a 1’aide des indicateurs deja definis. Les principales composantes et les outils de la revue sont les suivants :

1. L'alignement sur les principes et objectifs du PDDAA, la mise en rauvre du guide d’execution du PDDAA definissant la vision, les principes, les elements de strategie de base et les attentes en matiere d’impact ;
2. La coherence et la compatibilite avec les objectifs et cibles a long terme de croissance et de reduction de la pauvrete indiques dans les brochures de la table ronde et les documents d'information technique mesurant la productivite agricole a long terme, la croissance, la performance commerciale, et les resultats lies a la pauvrete ;
3. L’incorporation de meilleures pratiques techniques et questions relatives aux domaines prioritaires du PDDAA : Les documents relatifs aux cadres des piliers portant sur les questions strategiques cles, les elements de base du programme et les meilleures pratiques ;
4. La qualite et la disponibilite operationnelle de mise en rauvre et l'alignement sur les engagements pris lors de la signature du Pacte : Le pacte du PDDAA precisant les engagements aux plans politique, budgetaire, de l’aide au developpement, de la revue et du dialogue ;
5. les programmes d'investissement detailles montrant les intrants, les produits, les resultats attendus et les arrangements institutionnels ;
6. Les lignes directrices de coordination des donateurs pour le soutien au PDDAA au niveau des pays, decrivant les modalites de l'engagement entre les agences locales partenaires au developpement, les gouvernements et autres parties prenantes.

La revue se deroule suivant cinq axes majeurs, a savoir :

**La Composante 1** se penche sur l’alignement sur les principes et les elements de strategie du PDDAA pour s'assurer que tous les elements de la vision, les principes et elements fondamentaux de la strategie, tels que definis a l'Annexe I du Guide Post Compact du PDDAA sont refletes dans les programmes du pays et s'il y a des lacunes, les identifier afin d'assurer un alignement complet.

*Outl: Guide pour la mise en ^uvre du PDDAA*

**La Composante 2** examine la coherence du plan et de l’impact potentiel sur la croissance a long terme et les options de reduction de la pauvrete. Cette section evalue si :

1. les objectifs de croissance global sont enonces ou induits dans les plans, en general, et
2. les changements dans les differents sous-secteurs et les objectifs connexes, en particulier, s'ecartent de la performance sectorielle et des resultats sous-jacents des scenarios strategiques a long terme en matiere de reduction de la pauvrete. Par exemple, chacun de ces scenarios est lie aux changements necessaires au niveau des taux de croissance du sous - secteur dans la performance commerciale, le niveau global des depenses publiques, et les hypotheses concernant l'efficacite des politiques du secteur.



Cette composante presente egalement un profil comparatif de pays, sur la base d’une douzaine d’indicateurs PDDAA suivi par le ReSAKSS pour tous les pays d'Afrique, pour montrer le statut actuel de chaque pays par rapport a ses pairs, et ainsi identifier les lacunes a combler.

*Outils: Brochures, documents techniques, documents relatifs au programme d'investissement*

**La Composante 3** cherche a etablir si le plan d'investissement comprend l'adoption des meilleures pratiques et l'inclusion d'elements de base du programme. L'objectif de cette evaluation est de determiner les points ou une definition plus claire et une plus grande comprehension des enjeux strategiques sont necessaires et egalement de voir si une meilleure integration des bonnes pratiques peut contribuer a ameliorer la conception des plans et maximiser 1’impact de la croissance. Le Guide post - Compact PDDAA dans ses Annexes II et IV presente un ensemble de guides et d'outils specifiques, prepares par les institutions piliers, qui fournissent des criteres et des methodes pas a pas pour concevoir des plans de haute qualite.

*Outl: Documents cadre des piliers, guides et outls de mise en ^uvre*

**La Composante 4** met l'accent sur l'alignement sur les engagements relatifs au Pacte et son objectif est de s'accorder sur: (i) un plan d'actions commun pour respecter les engagements en matiere de politique de budget et d’assistance (ii) identifier et confirmer les modalites d'examen mutuel, y compris les forums de dialogue et les systemes de connaissances pour suivre et faire rapport sur ces engagements.

*Outils: Compact PDDAA, Brochure 5, et les lignes directrices des donateurs pour le soutien du PDDAA au niveau des pays*

**La Composante 5** se penche sur le realisme operationnel des programmes d'investissement et vise a verifier et a confirmer la pertinence du contenu, du cout et des arrangements institutionnels, et, si necessaire, a identifier les ameliorations a apporter aux plans operationnels et de la conception pour une mise en rauvre reussie. La tache de cette section est de verifier lesquels des principaux elements figurant au tableau 1 du Guide Post Compact PDDAA sont consignes dans les plans d'investissement.

*Outls: Programmes d'investissement detailes*



1. **Revue CUA/NEPAD du Programme National du Secteur Rural (PNSR) du Burkina Faso**

**Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les elements de strategie du PDDAA**

**C1.1 Alignement avec la vision les principes et les elements de strategie du PDDAA.**

Le processus d’elaboration du PNSR du Burkina Faso a respecte le principe fondateur du PDDAA a travers une approche globale, interministerielle du developpement du secteur agricole et la mise en place d’un processus effectif de participation des differentes parties prenantes (telles que la Recherche, les Organisations de Producteurs, la Societe Civile, le Secteur Prive et les Partenaires Techniques et Financiers).

L’equipe de revue invite le Burkina Faso a continuer dans ce sens lors de la mise en rauvre du PNSR aussi bien au niveau national qu’au niveau regional. L’alignement des differents groupes d’acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concretiser lors de la mise en rauvre. Mais d’ores et deja les tendances positives, qui se degagent sont prometteuses.

Les Partenaires Technique et Financier (PTF) organisees en groupe thematique participent aux concertations relatives au PNSR avec la Banque Mondiale comme chef de file pour le groupe de travail developpement rural /securite alimentaire. Ces Cadres de Concertation sont des instruments majeurs de coordination des interventions des PTF, mais aussi d’information et de sensibilisation de tous les partenaires.

La mission de revue externe note avec satisfaction la mise en place d’un panier commun (dans lequel le Danemark, l’Autriche et 1’Allemagne a travers la GIZ ont deja contribue5) pour financer le processus d’elaboration du PNSR. Cette approche pourrait servir d’exemple sur le continent. La mission encourage la poursuite de cette initiative lors de la phase de mise en rauvre du PNSR.

Cependant pour creer les conditions d’un pilotage participatif du PNSR par l’ensemble des acteurs du secteur agricole, il est souhaitable que chaque groupe d’acteurs signataire du pacte soit represente au niveau des differentes instances de pilotage et de coordination technique de la mise en rauvre du PNSR. Dans ce sens la mission recommande que les PTF soient representes dans le comite technique de mise en rauvre du PNSR.

Compte tenu de la taille du comite technique interministeriel, la mission recommande la mise en place d’une cellule d’animation plus restreinte dans laquelle chaque groupe d’acteur serait represente afin d’assurer une gestion participative de la mise en rauvre du PNSR tout en respectant les missions et responsabilites des differents instances existantes.

En ce qui concerne l’ECOWAP/PDDAA, la politique regionale de la CEDEAO et le Programme Regional d’Investissement pour le secteur agricole, les attentes du Burkina Faso a travers le PNSR, qui s’interesse egalement aux questions de developpement de marches et de facilitation du commerce gagneraient a etre plus explicites.

1. Une contribution de l’Agence du NEPAD au panier commun est attendue. Elle a pour objectif d’encourager ce type d’initiative.



C1.2 Collaboration interministerielle et coordination

Le processus d’elaboration du PNSR du Burkina Faso a pris en compte ce principe en impliquant de fagon effective la participation des Institutions Publiques, des Ministeres Sectoriels, des instituts de recherche, des organisations paysannes, de la societe civile, du secteur prive et des partenaires techniques et financiers.

Au dela de la participation de ces differents acteurs au processus de formulation du Programme, des liens intersectoriels ont ete etablis notamment au niveau de la collaboration interministerielle entre les trois Ministeres techniques du secteur rural6, mais egalement le Ministere des Finances, le Ministere de la Recherche et de 1’Innovation. Il faut saluer egalement le developpement de partenariats avec les organisations de producteurs, les organisations de la societe civile et le secteur prive qui ont permis une forte interaction, une collaboration harmonisee et plus coherente au niveau des actions envisagees dans le PNSR.

Toutefois ce partenariat merite d’etre renforce davantage lors de la mise en rauvre du PNSR en veillant a une representation effective des differents groupes d’acteurs dans les organes de pilotage et de coordination technique du PNSR. En effet la participation des Partenaires Technique et financier au Comite Technique est importante.

Un manuel fixera les regles du jeu du partenariat entre les differents acteurs devant prendre part a la mise en rauvre du PNSR. Il s’agit des agences de l’Etat, des Collectivites locales, des communautes de base, des organisations professionnelles agricoles, des acteurs du secteur prive agricole, de la societe civile et des partenaires techniques et financiers.

C1.3 Dialogue, Revue par les pairs et responsabilite mutuelle

La mise en rauvre du PNSR repose sur une serie de dispositifs de pilotage et de cadres de concertation et de dialogue qui privilegie l’implication des acteurs tant au niveau politique que technique.

La tutelle technique et administrative du PNSR est assuree par les ministeres en charge du secteur rural et la tutelle financiere assuree par le Ministere en charge des finances. Le pilotage du Programme se fera a toutes les echelles (nationale, regionale et locale).

**A l’echelle nationale,** le pilotage et la gestion du PNSR seront assures par deux organes impliquant les differents groupes d’acteurs (publics et prives), aux niveaux politique, technique et operationnel.

• *Le Comite d’orientation et de pilotage du PNSR (COP/PNSR)* est l’organe supreme d’orientation et de pilotage du Programme. Ses attributions sont decrites comme suit : (i) fixer le cadre d’execution du Programme ; (ii) donner les orientations fondamentales ; (iii) fixer les priorites et les objectifs strategiques ; (iv) veiller au respect des orientations

1. Le Ministere de l’Agriculture et de l’Hydraulique, le Ministere des Ressources Animates et le Ministere de l’environnement et du Developpement Durable



strategiques ; (v) assurer les arbitrages sur les reorientations eventuelles ; et (vi) proposer en cas de besoin, une modification du cadre d’execution du Programme.

• *Le Comite technique interministeriel du PNSR (CTI/PNSR)* est l’organe charge de faire des propositions d’orientations du PNSR et de valider les options prioritaires. Il a pour attributions de : (i) definir les orientations et actions a conduire par le PNSR ; (ii) assurer le suivi operationnel des activites et en rendre compte au COP/PNSR ; (iii) proposer des modifications jugees necessaires a la realisation des objectifs et finalites du Programme ; (iv) veiller a ce que la mise en rauvre s’inscrive dans le respect des principes de la Declaration de Paris.

Comme mentionne plus haut la mission de revue technique independante recommande la participation des PTF dans ce comite.

**A l’echelle regionale,** le Pilotage du PNSR sera assure par un Comite de coordination regional (CCR/PNSR), charge de fixer les priorites et les orientations fondamentales en conformite avec celles definies a l’echelle nationale, et de veiller a leur respect.

Le cadre de concertation des partenaires du developpement rural (CCPDR) deja existant devra etre redynamise pour harmoniser les interventions du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers.

C1.4 Engagement des acteurs et participation du secteur prive

L’alignement des differents groupes d’acteurs sur les engagements pris dans le cadre du Pacte, doit encore se concretiser, en particuliers dans la mise en rauvre. Cependant certaines tendances positives semblent deja se degager. La phase de formulation du PNSR a ete caracterisee par une demarche participative, qui repond au principe d’inclusivite preconise par le PDDAA.

Toutefois il serait souhaitable que le plan de financement du PNIA fasse ressortir la contribution du secteur prive dans sa mise en rauvre de meme que le role des differents groupes d’acteurs dans la realisation des objectifs du plan.

La CUA, le NEPAD, la CEDEAO et les autres partenaires regionaux, de par le leadership demontre a cette etape de preparation de la conference de financement, sont en train de tenir leur engagement qui est de soutenir les programmes prioritaires du Burkina Faso definis dans le PNSR par la mobilisation d'un appui politique, financier et technique.

L’engagement actuel des organisations de producteurs, du secteur prive et de la societe civile et des PTF dans le processus d’elaboration du PNSR a ete remarquable. Leur presence dans les differents comites de pilotage augure d’une reelle implication dans la mise en rauvre du programme. L’Equipe de revue recommande de veiller a leur implication effective dans la mise en rauvre du PNSR, veritable gage de succes.



C1.5 Mesures de coordination, d’harmonisation et d’alignement du groupe de travail des partenaires technique et financier

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) organises en groupes thematiques participent aux concertations relatives au PNSR avec la Banque Mondiale comme chef de file pour le groupe de travail developpement rural /securite alimentaire. Ces Cadres de Concertation sont des instruments majeurs de coordination des interventions des PTF, mais aussi d’information et de sensibilisation de tous les partenaires.

La mission de revue externe note avec satisfaction la mise en place d’un panier commun (dans lequel le Danemark, l’Autriche et l’Allemagne a travers la GIZ ont deja contribue7) pour financer le processus d’elaboration du PNSR. Cette approche pourrait servir d’exemple sur le continent. La mission encourage la poursuite de cette initiative lors de la mise en rauvre du PNSR.

Le CCPDR est la plateforme ideale pour assurer l’harmonisation et l’alignement du groupe de travail des partenaires technique et financier derriere le PNSR en plus des autres instances et groupes de travail.

C1.6 Equilibrage des programmes

Le PNSR du Burkina Faso est structure en 5 axes et 13 sous - programmes.

La repartition du budget par axe est assez equilibree et se presente comme suit :

* Le developpement durable de l’hydraulique agricole : 47,35%
* L’amelioration de l’acces a l’eau potable et du cadre de vie : 7%
* Le developpement durable et la gestion des ressources naturelles : 14,44%
* Le developpement durable des productions agricoles : 19,49%
* Le developpement du partenariat entre les acteurs du monde rural : 11,72%.

La part importante du budget consacree a l’hydraulique agricole exprime la volonte du Gouvernement du pays de reduire la vulnerabilite du systeme agricole et de securiser au mieux les approvisionnements alimentaires internes.

Il reste cependant a integrer dans ces axes des actions specifiques de renforcement de capacite a l’endroit :

* du groupe des jeunes et des femmes, qui est une question transversale ;
* du secteur prive et des autres acteurs non etatiques

L’analyse du budget du PNSR par nature de depenses indique que 88,5% du budget seront Affectes aux depenses d’investissements, contre 11,50% pour les charges globales de mise en rauvre (depenses de personnel (7,3%) et de fonctionnement) et des transferts courants ; la priorite etant d’assurer la securite alimentaire.

7 Une contribution de l’Agence du NEPAD au panier commun est attendue. Elle a pour objectif d’encourager ce type d’initiative.



**Composante 2: Coherence avec les objectifs a. long-terme de croissance et de reduction de la pauvrete**

C2.1 Les resultats du PNSR en termes de croissance et de reduction de la pauvrete compares aux cibles de long terme du PDDAA

Une mise en rauvre effective du plan de productions sous-sectorielles du PNSR ferait croitre le PIB total, le PIB agricole et le PIB non agricole de 5%, 6,2% et 4,5% par an en moyenne sur la periode 2011-2015. Ces taux sont largement inferieurs aux efforts requis pour realiser 1’OMD de reduction de la pauvrete a 1’horizon 2015, mais ils s’alignent plutot bien sur la cible de croissance moyenne du PDDAA et sur les performances requises pour atteindre l’OMD de reduction de la pauvrete a l’horizon 2020.

Les resultats de simulation indiquent egalement que le plan de productions sous-sectorielles du PNSR serait insuffisant pour realiser les objectifs de reduction de la pauvrete rurale et de croissance sectorielle definis dans le PNSR. En effet, il faudrait une croissance agricole moyenne de 7,4% par an pour atteindre la reduction de pauvrete rurale souhaitee, tandis que l’objectif de croissance sectorielle recherchee equivaudrait a un rythme moyen de 10,9% par an, soit le double des performances en cours au Burkina Faso.

Des resultats plus detailles par annee precisent que pour realiser l’objectif de croissance sectorielle du PNSR, il faudrait soutenir un effort peu probable d’acceleration continue de la croissance, en passant de 5,2% observe en 2010 a 7,1% en 2011 ; 9% en 2012 ; 10,9% en 2013 ; 12,8% en 2014 et 14,7% en 2015.

Par ailleurs, les resultats de trois scenarios alternatifs du PNSR montrent que des taux de croissance inferieurs a 10% judicieusement distribues entre les differentes filieres cerealieres suffiraient pour realiser la croissance annuelle de 5,5% voulue pour l’ensemble des cereales. Par consequent, les taux eleves d’accroissements annuels des rendements (entre 20,5% et 23,6%) ou des productions (entre 17,3% et 31,2%) tels que planifies dans le PNSR pour le riz, le mais et le sorgho (cf. tableau 1) ne sont probablement pas indispensables pour realiser les objectifs du PNSR. Si un bond de croissance de l’ordre de 20% est possible d’une annee a une autre dans une filiere agricole, il peut etre difficile de soutenir une telle performance pendant cinq ans, etant donne les limites des systemes de production en vigueur.

En cas de continuite des tendances actuelles, les projections indiquent que la pauvrete en milieu rural diminuerait a l’horizon 2015 de 5,9% par rapport a son niveau en 2009. Une realisation effective du plan de productions sous-sectorielles du PNSR porterait cette diminution totale a 8,5%, soit un impact de 2,6% de reduction additionnelle a la tendance en cours. Or, par definition de son objectif de reduction de pauvrete, le PNSR cherche a porter la diminution totale a 10,7%, soit un impact de 4,8% de reduction additionnelle a la tendance. Par ailleurs, l’impact correspondant a une realisation effective de l’objectif de croissance sectorielle du PNSR atteindrait 13,2% de reduction additionnelle a la tendance, soit cinq fois plus que l’effet potentiellement attendu du plan de productions sous-sectorielles.

En somme, les simulations alternatives ont confirme l’alignement du PNSR sur les cibles de long terme du PDDAA. Elles ont egalement revele un besoin d’ajustement des differents objectifs du



PNSR afin de les rendre plus compatibles les uns avec les autres et de faciliter leur operationnalis ation.

C2.2 Les depenses agricoles prevues sous le PNSR comparees aux besoins de financement a long terme du secteur agricole

Le PNSR est compose de treize sous-programmes qui relevent de cinq axes d’intervention. Le besoin de financement total du PNSR se chiffre a environ **1230 milliards de FCFA (**2733 millions de dollars) sur la periode 2011-2015, representant 16,41% du budget global de la SCADD et une augmentation de 20% par rapport aux allocations actuelles.

Presque la moitie, 47,4% du budget, est allouee a l’amelioration de la securite et de la souverainete alimentaire. L’amelioration de l’acces a l’eau potable et du cadre de vie regoit un cinquieme du budget tandis les trois autres axes du programme se partagent environ un tiers du budget. Ainsi, le budget du PNSR revele une importance particuliere accordee aux actions visant a renforcer la securite alimentaire du Burkina Faso.

Le budget du PNSR est beaucoup plus important que le financement requis a long terme pour soutenir la cible de croissance moyenne du PDDAA ou pour atteindre l’OMD de reduction de la pauvrete aux deux horizons consideres.

Les besoins de financement pour les scenarios PDDAA, OMD1-2015 et OMD1-2020 sont estimes sur la base des rapports empiriques observes au Burkina Faso entre les depenses publiques et la croissance agricole et economique, d’une part, et entre la croissance et la reduction de la pauvrete, d’autre part.

La disproportion entre le budget du PNSR et les projections de long terme pourrait resulter d’une difference de methodologie d’evaluation des couts mais egalement du fait que les axes du PNSR embrassent un domaine plus large que celui de la reduction de la pauvrete a travers une croissance impulsee par l’agriculture.

Le « gap » de financement a rechercher est estime a 370,43 milliards de FCFA soit 30% du cout global du PNSR a partir de 2012. Cela represente un effort supplementaire de 91,19 milliards de FCFA a mobiliser en moyenne chaque annee.

**Composante 3: Viabilite technique des elements de programme**

C3.1. Pilier 1 : Accroitre de fa^on durable les superficies cultivees et desservies par des systemes fiables de maitrise de l’eau

Il sera question dans cette section de voir si le PNSR du Burkina Faso prend en compte les bonnes pratiques en termes de gestion des terres, de l’eau agricole et d’examiner si les contraintes liees au foncier et aux changements climatiques sont mitigees dans le document.



Le PNSR fait mention de 1’existence de cadres referentiels nationaux permettant de guider et de cadrer les interventions avec une vision determinee. Ceci a l’avantage de faciliter la mise en rauvre des activites programmees.

D’importants programmes ont ete egalement mis en reuvre a travers la SDR adoptee en 2003, qui ont permis d’atteindre d’importants resultats, mais aussi de tirer des lemons, notamment : i) le Programme d’investissement dans les secteurs de l’agriculture, de l’hydraulique et des ressources halieutiques (PISA) ; ii) le programme decennal d’action de l’environnement et du cadre de vie (PDA-ECV) ; iii) le programme d’actions et plan d’investissement dans le secteur de l’elevage (PAPISE).

Le PNSR fait reference aux conventions que le Burkina Faso a ratifiees, notamment celles relatives aux changements climatiques, a la biodiversite, a la lutte contre la desertification et aux Polluants Organiques Persistants.

Le PNSR a l’avantage de couvrir l’ensemble du secteur rural, de ce fait, il prend en compte les aspects transversaux du PDDAA, notamment l’Elevage, la Peche et la gestion des forets, mais aussi les changements climatiques en lien avec le pilier I.

Cependant de fagon generale, les activites ne sont pas detaillees, ce qui ne permet pas d’apprecier les indicateurs chiffres a atteindre, encore moins et la faisabilite des activites et leur efficience.

* + 1. Gestion durable des terres

Dans le souci d’un developpement durable des productions agricoles, le PNSR prend en compte la gestion durable des terres et aborde egalement la question de protection de l’environnement et des terres et met l’accent sur la qualite des pesticides qui seront utilises.

Cependant les elements de details fournis ne permettent pas d’apprecier suffisamment les objectifs chiffres a atteindre. En effet, il n’y a pas d’objectif chiffre a atteindre en termes de gestion durable des terres. Quel pourcentage de terres degradees a recuperer et a mettre en cultures ou en paturages ? Qui seront formes et combien ? Comment garantir l’acces des producteurs et des communautes aux equipements ? En depit du listing des activites fourni, on voit peu comment se fera la mise en rauvre des activites. Le PNSR mentionne l’existence de programme en cours, mais ne prevoit pas la consolidation des programmes existants et on voit peu le lien avec les actions programmees et les programmes en cours.

Recommandations

Il faut veiller et surtout s’assurer que des activites de renforcement des capacites des acteurs soient programmees et suffisamment budgetisees, seul gage pour encourager le recours aux bonnes pratiques sur le plan environnemental et social. Il faudra egalement veiller a la prise en compte des experiences en cours et des legons tirees de la mise en rauvre de ces programmes et projets et detailler les activites a mettre en rauvre et fournir des indicateurs chiffres a atteindre.

* + 1. **Maitrise de l’eau**



La composante maitrise de 1’eau est aussi prise en compte dans le programme, neanmoins la question de la mobilisation des eaux souterraines reste peu traitee. Il y a un besoin de connaissance de l’existant, en vue de prevoir leur utilisation durable. La question de la rehabilitation des infrastructures existantes autre que les perimetres irrigues, merite aussi d’etre prise en compte ; de meme que les impacts environnementaux des differentes realisations prevues, qui ne semblent pas etre une preoccupation, du moins il n’y a pas de planification dans ce sens. Le document ne prevoit pas la mise en place des structures de gestion des infrastructures a creer.

Dans l’axe 3 «Developpement durable des ressources naturelles » le sous programme 3.2 dans son action 4 ne prevoit rien sur la gestion des ressources en eau transfrontalieres, qui sont quand meme mobilisees dans le developpement de l’Hydraulique agricole, notamment le Sourou et la Volta. Quant au sous programme 3.3, il prevoit des actions de creation des points d’eau, mais ne prevoit aucune etude de faisabilite de ces points d’eau tenant compte de la capacite des ressources en eau souterraine ;

Recommandations

* Prevoir des etudes sur la disponibilite des ressources en eau souterraines avant d’engager les actions de forage ;
* Il faut prevoir des etudes d’impacts environnementaux des differentes realisations prevues ;
* Prevoir la creation de structures consensuelles de gestion des differentes infrastructures qui seront creees dans le cadre du PNSR ;
* Il faut prevoir la rehabilitation d’infrastructures existantes, autres que les perimetres irrigues, notamment les boulis, les bas fonds et autres puits maraichers ;
* Le renforcement des capacites des acteurs pour la gestion et le suivi des infrastructures, notamment les amenagements et les petits ouvrages est une condition indispensable a la reussite des activites. Il faut donc accompagner la creation de toute infrastructure par la formation et la mise en place de structures de gestion adequate ;
* Il faut prevoir la gestion des bassins transfrontaliers (Sourou, Volta etc.) et le renforcement des institutions qui en ont la charge ;
* Dans l’action 4 du sous programme 3.3 : tenir compte de la faisabilite des differentes infrastructures se basant sur la capacite des ressources en eau souterraine ;
* Dans l’action 5 du meme sous programme, il faut prevoir des cadres de gestion des conflits et des cadres de gestion des infrastructures tenant compte de l’aspect transfrontaliers de certaines de ces infrastructures ;
* Dans l’axe 4 portant sur l’amelioration de l’acces a l’eau potable et du cadre de vie, il faut dans l’action 1 : Il faut prevoir des activites d’information et de sensibilisation des acteurs sur la necessite des etudes d’impacts environnementales et leur respect ;
* Veiller a l’effectivite de la mise en rauvre des politiques et instruments lies a l’eau potable et l’amelioration du cadre de vie.
  + 1. Administration fonciere, gouvernance environnementale

Le PNSR prevoit d’importants efforts de cadrage a travers les legislations et reglementations. Cependant, il manque un diagnostic global de l’ensemble des politiques, lois et strategies en matiere de gouvernance environnementale et du secteur rural adoptees par le pays en vue de



s’assurer que leurs decrets d’application, decisions et les differents instruments et outils de mise en rauvre sont disponibles. Dans le sous programme 3.2. « Gestion durable des eaux, des sols et de securisation fonciere en milieu rural » Action 1 : Rien n’est prevu pour le renforcement institutionnel et de l’administration fonciere (cadres appropries de gestion du foncier, formation des acteurs charges de gerer le foncier, renforcement de l’administration) ; il manque egalement des activites pour la diffusion de tous les instruments de mise en rauvre des lois.

Recommandations

* Il faut s’assurer que les differentes politiques, lois et strategies en matiere de gouvernance environnementale adoptees par le pays ont leurs decrets d’application et decisions de mise en rauvre en plus des instruments et outils ;

Dans le sous programme 3.2 « Gestion durable des eaux des sols et securisation fonciere en milieu rural » ;

* Dans l’Action 1 : i) prevoir des activites de renforcement institutionnel et de l’administration fonciere (cadres appropries de gestion du foncier, formation des acteurs charges de gerer le foncier, renforcement de l’administration) ; ii) prevoir des activites pour la diffusion de tous les instruments de mise en rauvre des lois prises et concernant le secteur rural ;
* Dans l’Action 3 : prevoir la fonctionnalite et la mise a jour reguliere de la base de donnees qui sera creee
  + 1. Elevage

L’elevage est suffisamment prise en compte dans le PNSR, cependant dans l’action 2 du sous programme 1.2 aucune action sur le developpement des paturages ou des points d’eau, qui constituent les principales sources d’alimentation du cheptel n’y figure. Les activites prevues dans ce cadre sont developpees sous une autre composante. Il faut voir la possibilite de les regrouper. La problematique des maladies entre pays liees a la transhumance et celles des maladies liees aux contacts entre le betail et la faune sauvage n’est pas prise en compte.

Recommandations

* Prevoir des activites pour le renforcement du cadre juridique et reglementaire en matiere de sante animale ;
* Engager des activites de mise en rauvre des legislations et reglementations adoptees (diffusion des textes);
* Promouvoir les accords entre pays et surtout veiller a l’application des textes regionaux dont le pays est signataire en matiere de sante animale;
* Il faut prendre en compte la problematique des maladies entre pays liees a la transhumance et celles des maladies liees aux contacts entre le betail et la faune sauvage.
  + 1. Forets et Peche

Les cibles a atteindre en matiere de reboisement et d’amenagements des formations forestieres ne sont pas clairement mentionnees. Il y a peu d’actions prevues dans le domaine de la peche. De



meme pour ce qui est de constitution de nouvelles aires protegees. Le pays est loin des normes requises en la matiere.

Des activites de formation et d’organisation des acteurs de la peche ne sont pas egalement prevues.

Recommandations

* Il convient de preciser exactement ce qui sera fait avec des objectifs cibles et chiffres si possible en matiere de reboisement et d’amenagements des formations forestieres ;
* Prevoir la constitution de nouvelles aires protegees ;
* Prevoir des activites de formation et d’organisation des acteurs de la peche ;
* NB : Les actions 5 et 7 peuvent etre regroupees pour plus de coherence
  + 1. Changements climatiques

Au vu de 1’importance des changements climatique comme risques a l’atteinte des objectifs du PNSR, ces actions ne semblent pas suffisantes pour attenuer le risque des changements climatiques.

Recommandations

* Inclure dans les differents programmes consacres a l’agriculture, l’elevage et la peche, une evaluation des impacts des changements climatiques sur le secteur agricole et les conditions de vie des populations ;
* Identifier et mettre en rauvre des activites d’attenuation et d’adaptation aux changements climatiques en lien avec les ressources en eau et les activites agricoles.
  + 1. Processus de sauvegarde environnementale et sociale

Les mesures de sauvegardes environnementales et sociales sont prises en compte et clairement detaillees dans le PNSR. Des actions sont prevues dans ce cadre et sont conformes au cadre du Pilier 1 du PDDAA. Cependant les dispositifs de mise en rauvre de ces differents processus de sauvegarde ne sont pas precises, de meme que les acteurs de mise en rauvre.

Recommandations

* Clarifier les dispositifs de mise en rauvre des differentes mesures de sauvegarde ainsi que les acteurs;
* Budgetiser de fagon realiste les differentes mesures prevues pour une mise en rauvre efficace du PNSR.



**C3.2. Pilier II : Infrastructures et acces au marche**

Domaine Strategique A : Augmenter la competitivite et saisir les opportunites sur les marches locaux, regionaux et internationaux

Le Burkina Faso affiche dans son Plan National du Secteur Rural une ferme volonte de transformer son agriculture, pour passer d’une agriculture de subsistance a une agriculture commerciale, a travers notamment la promotion de l’economie rurale pour l’amelioration des revenus des producteurs. A cet effet, l’accent est mis sur l’appui a la structuration des filieres et la promotion de l’entreprenariat agricole et de l’agrobusiness. Le PNSR entend egalement appuyer la mise en place de plateformes commerciales pour relier l’offre a la demande en insistant notamment sur la promotion des normes et la gestion de la qualite, la transformation et la promotion de la consommation des produits agricoles locaux et l’acces des acteurs aux financements.

Cependant, le PNSR n’aborde ni la question du renforcement des capacites de negociations commerciales internationales a travers la mise en place d’une equipe nationale de negociation en phase avec les equipes regionales pour l’harmonisation des positions de l’Afrique de l’Ouest, ni celle pour lever les contraintes et barrieres non tarifaires qui entravent le commerce regional. Bien qu’il aborde suffisamment la normalisation et la gestion de la qualite, les aspects d’harmonisation regionale des lois sur la qualite et les normes ne sont pas bien decrits dans le document. Il faut egalement noter l’absence d’actions de promotion des agences de certification ou d’accreditation des prestataires de service de certification regionale et nationale. Le role du secteur prive et des organisations de producteurs n’apparaft pas clairement dans la strategie de developpement de l’offre pour les marches nationaux et d’exportation.

Recommandations

* Mettre l’accent sur les activites liees au developpement des marches et a la commercialisation des produits agricoles en partenariat avec le Ministere en charge du Commerce en insistant sur la protection des consommateurs a travers la mise en place des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) ;
* Mettre en place un Comite National SPS ou creer une Agence de controle des normes Sanitaires et Phytosanitaires ;
* Diversifier les exportations et les marches agricoles en ameliorant la competitivite des filieres d’exportation et en creant des plateformes de commerce pour mieux lier l’offre a la demande et reduire les couts de transaction sur les marches nationaux, regionaux et internationaux ;
* Renforcer les Systemes d’Information de Marche (SIM) sur le Commerce Regional et publier des Rapports de Prospective Regionale sur les Produits agro-sylvo-pastoraux de base a l’effet de mieux exploiter les opportunites offertes par le commerce regional ;
* renforcer les cadres juridiques et institutionnels nationaux et harmoniser les lois sur la qualite, les normes, les reglementations et les politiques avec le niveau regional (CEDEAO) ;



* Creer et renforcer les agences de certification, faciliter l’accreditation des prestataires de services de certification nationale et renforcer les capacites de suivi et de mise en application de la qualite au niveau national ;
* Developper et exploiter des systemes de surveillance des politiques commercials afin de suivre et de lever efficacement les entraves au mouvement transfrontalier des produits agro - sylvo - pastoraux par le respect rigoureux de la libre circulation des personnes et biens dans l’espace CEDEAO ;
* Creer une equipe nationale de negociations commerciales internationales en parfaite synergie avec les equipes regionales et avec les mecanismes appropries pour une coordination effective des positions et des representations.

**Domaine Strategique B : Investir dans les infrastructures physiques d’echange et de commercialisation en vue de reduire les couts d’approvisionnement des marches locaux, regionaux, et internationaux**

Le Burkina Faso affiche dans le PNSR une reelle volonte de developper les infrastructures notamment hydro-agricoles et de mise en marche des produits agricoles et animaux. Dans ce cadre, il existe un sous - programme specifique de developpement durable de l’irrigation agricole avec la realisation d’infrastructures de mobilisation des eaux et d’irrigation. Il existe egalement dans le sous - programme « Amelioration de la productivity et de la competitivite des productions animales » des actions ciblees de developpement des infrastructures de mise en marche des produits animaux comme des aires d’abattage, des marches a betail et de cinq abattoirs en plus de la rehabilitation des infrastructures existantes.

Toutefois, le volet infrastructures rurales ne concerne pas l’exploitation des productions forestieres. De maniere globale, la volonte de desenclavement des zones de production avec la creation de nouvelles pistes et la rehabilitation et / ou consolidation des pistes existantes et de developpement des infrastructures commerciales (construction et la rehabilitation de magasins de stockage, conditionnement et conservation, construction et la rehabilitation des infrastructures de transformation et de commercialisation des produits agricoles, la construction de marches modernes) n’apparait pas clairement dans le PNSR.

Il faut egalement noter l’absence de prise en compte de l’energie et de la communication en milieu rural pour y developper des activites economiques. Le PNSR ne comporte pas de strategies concertees de realisation commune et de gestion / entretien des infrastructures realisees dans le cadre d’un partenariat public - prive. On note egalement l’absence de prise en compte des infrastructures pour relier les poles de production aux zones de consommation a l’effet de developper les marches nationaux, regionaux et internationaux.

Recommandations

* Prendre en consideration les besoins en infrastructures commerciales pour les productions vegetales et forestieres et les besoins energetiques en milieu rural a travers un programme d’electrification rurale pour y faciliter la realisation d’activites economiques ;
* Identifier les principaux poles de croissance agricole et les lier systematiquement aux projets de couloir d’infrastructures existantes ou a creer ;



* Elaborer des strategies pour ameliorer la coordination des programmes de developpement et de gestion des infrastructures au niveau national ;
* Creer des opportunites de partenariats publics - prives pour promouvoir 1’investissement dans les projets nationaux d’infrastructures orientes vers la croissance agricole.

Domaine Strategique C : Developpement de la Chaine de Valeur et Acces aux Services Financiers

Le Burkina Faso a adopte l’approche filiere en affichant une reelle volonte d’elaborer et de mettre en rauvre des strategies de developpement des filieres agricoles, animales et forestieres. Les activites les plus ciblees concernent le developpement de la recherche agricole, du conseil agricole et rural, de l’amelioration des circuits et conditions de commercialisation et du renforcement des capacites des acteurs. Le PNSR comporte un important volet de developpement de systemes financiers ruraux a travers l’amelioration de l’acces des ruraux au credit et le developpement de la micro-finance en milieu rural a l’effet de promouvoir l’acces des producteurs aux intrants et equipements agricoles.

Cependant, on note l’absence d’une approche chaine de valeur qui integre les differents maillons pour mieux repondre aux besoins des consommateurs finaux. On note egalement l’absence de strategies de developpement de partenariats public - prive et de facilitation d’alliances prive - prive, de meme que des strategies d’integration des petits producteurs dans les chaines de valeur agricole. Le PNSR ne prevoit pas dans cette premiere phase de creation et de mise en place de fonds de developpement des filieres agro - sylvo - pastoraux, ni de renforcement des capacites des agents economiques.

Recommandations

* Adopter l’approche chaine de valeur qui est plus globale que l’approche filiere en prenant en compte tous les segments de la chaine de valeur a savoir le marche du consommateur final, la logistique commerciale, le conditionnement, la transformation, la gestion des risques post - recolte pour aboutir a la production ;
* Promouvoir l’adoption d’outils efficaces et efficients pour les Partenariats Public - Prive (PPP) et les alliances prive - prive (B2B) afin de stimuler le developpement de la chaine de valeur agricole en pilotant des plateformes pour lever les obstacles reglementaires, techniques et financiers a la creation et a la croissance de l’entreprise ;
* Promouvoir l’adoption d’outils efficaces et efficients pour l’integration des petits exploitants agricoles dans des chaines de plus grande valeur et dynamiques ;
* Mettre en relation les investisseurs et les entrepreneurs au stade de la planification des affaires, incluant un plan d’action pour developper les capacites d’un large eventail d’entrepreneurs Burkinabe ;
* Promouvoir des PPP et des alliances B2B strategiques entre les acteurs cles le long des filieres semences et engrais afin de reduire les couts de transaction, de faciliter l’acces au financement et d’elargir les reseaux de distribution.



Domaine Strategique D : Renforcement des Capacites Techniques et Commercials des Organisations de Producteurs Agricoles et des Associations de Commer^ants

Dans le PNSR du Burkina Faso, le renforcement des capacites techniques et commerciales des Organisations de Producteurs est une action transversale dans la plupart des sous - programme. Le Gouvernement du Burkina Faso demontre ainsi une reelle volonte de renforcer et d’aider a la structuration des Organisations Socio - Professionnelles a travers notamment la promotion des Interprofessions de filiere a l’effet de faciliter le dialogue politique et la concertation au sein des filieres prioritaires. Cette volonte s’est traduite egalement par un engagement ferme de decentraliser la mise en rauvre du Plan National du Secteur Rural a l’effet d’ameliorer la gestion du secteur agricole a la base.

Cependant, le PNSR n’integre pas suffisamment la creation d’un environnement propice aux affaires pour les Organisations de Producteurs, le developpement de la formation continue et de la main d'rauvre, mais egalement des appuis institutionnels et de systeme de financement perenne des organisations socio - professionnelles.

Recommandations

* Favoriser l’ancrage institutionnel des Interprofessions de filiere au niveau de la Chambre Nationale d’Agriculture du Burkina Faso a l’effet de favoriser les alliances prive - prive et securiser les partenariats public - prive dans une approche chame de valeur agricole ;
* Piloter des systemes de formation continue sous la coordination des principales Organisations de Producteurs et de la Chambre Nationale Agriculture ;
* Transferer des missions d'appui/conseil pour la professionnalisation et la structuration du secteur agricole, de formation, d'information et de communication aux Organisations de Producteurs et a la Chambre Nationale d’Agriculture pour une plus grande efficacite et efficience des activites programmees ;
* Developper un Partenariat Public - Prive pour l’integration des petits producteurs dans les chames de valeur agricole a travers un financement a cout partage pour inciter les Industriels et Grands Producteurs a integrer les petits producteurs dans l’acces au marche ;
* Mettre en place un fonds competitif pour l’Appui - Conseil abonde par les producteurs a travers des retenus et taxes indirectes, l’Etat sur budget propre, les PTF et le secteur prive pour financer durablement les activites de formation et de conseil agricoles ;
* Creer un cadre juridique propice qui permet l’enregistrement effectif des Organisations de Producteurs comme des entites d’affaires.

C.3.3. Pilier III. Securite alimentaire et nutritionnelle des couches vulnerables

Le Programme National du Secteur Rural (PNSR) traite, a travers 5 sous programmes, les aspects lies a la disponibilite et l’acces durables des aliments par les populations notamment vulnerables. En effet, il propose un developpement durable des productions agricoles (SP1.1)8 et une amelioration de la productivite animale (SP 1.2 et 1.3)9 dans le sens d’imprimer une forte

1. Sous Programme - Developpement durable des productions agricoles
2. Sous programmes - Amelioration de la productivite et de la competitivite agricole - Amelioration de la sante animale et renforcement de la sante publique veterinaire



croissance agricole annuelle (plus de 9%). Ces efforts contribueront a ameliorer les approvisionnements alimentaires internes ainsi que les recettes d’exportations du pays. Du point de vue de la gestion des crises, le programme promeut une meilleure prevention et une gestion efficace des crises alimentaires et nutritionnelle (SP 1.5)10 ainsi que celles liees a la gestion des ressources pastorales. Ces interventions permettront de caracteriser les vulnerabilites, de mettre en place des instruments de prevention et de gestion desdites crises. Enfin, le Programme envisage renforcer le revenu des populations et diversifier leurs sources alimentaires a travers l’amelioration de l’acces au marche (P 2.1)11 et des productions forestieres, fauniques et halieutiques (SP 3.4). En contribuant a une meilleure integration des vulnerables dans la promotion de l’economie agricole du pays dans la perspective de juguler l’insecurite alimentaire et la pauvrete dans le pays, les objectifs du programme sont en phase avec ceux du PDDAA (Pilier 3) et des OMD (obj.1).

Toutefois, des analyses plus fines autour de la problematique de securite alimentaires sont ci-apres menees a l’issue desquelles des recommandations de consolidation du Programmes sont faites.

* + 1. ***Meileure geston du risque***

Le Burkina Faso, a l’instar des autres pays du Sahel connait des crises alimentaires repetitives expliquees d’une part par les conditions climatiques drastiques caracteristiques de cette zone et d’autre part par les effets des phenomenes emergents comme les changements climatiques. Ces crises alimentaires ont ete particulierement aggravees ces dernieres annees par la volatilite des prix des denrees alimentaires, consequences de la mondialisation.

Le PNSR envisage dynamiser le dispositif de veille et de gestion des crises (SAP, stock de securite alimentaire) et developper des actions ciblant les populations vulnerables (petit elevage, AGR, HIMO) dans les zones concernees. Toutefois, le caractere global des interventions proposees ne permet pas de rassurer completement quant a l’effectivite de la prise en compte des preoccupations des couches vulnerables dans les actions de prevention et de gestion des crises alimentaires.

Recommandations

* Valoriser au mieux les outils et instruments (cadre integre, prise en compte des facteurs demographique et nutritionnels dans les politiques) developpes par le CILSS et ses partenaires pour caracteriser et gerer le phenomene d’insecurite alimentaire dans l’espace sahelien ;
* Etendre aux centres urbains les champs d’analyse et de gestion des crises alimentaires du fait du caractere multidimensionnel du phenomene (taux d’urbanisation, capacite d’accueil des villes, emploi/revenu, etc.).
* Il faudra prendre en compte l’’amelioration des dispositfs d’informations pour les cereales et le betail qui ne sont pas tres performants, pour leur permettre de jouer leur role dans la production de l’information sur la securite alimentaire. De meme, il faut ameliorer les equipements de marches.

1. Sous Programme - Prevention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles
2. Sous Programme - Promotion de l’acces aux marches



* + 1. ***Accroitre la disponibilite alimentaire a travers l’amelioration de la production et l’acces aux marches***

Le Programme National du Secteur Rural aborde les mesures adequates a mettre en rauvre pour accroitre la disponibilite alimentaire a travers I’amelioration de la production et l’acces aux marche, mais il manque de precisions quant aux reformes a engager en vue de renforcer les capacites des institutions techniques deconcentrees qui sont appelees a porter les actions de developpement et de transformation agricole envisagees. On note egalement le traitement insuffisant par le Programme de la problematique liee au financement prive et adapte du secteur rural ainsi que des aspects reglementaires (normes, qualite) lies au marche. Enfin, le Programme ne souligne pas la necessite de desenclaver les zones de grandes productions et de demandes alimentaires comme mesures d’accompagnement et de soutien a la production meme si cela releve du mandat d’autres departements ministeriels.

Recommandations

* Prendre en compte les besoins de renforcement institutionnel des services techniques deconcentrees devant jouer un role fondamental dans la transformation du secteur rural. Des investissements consequents en ressources humaines notamment sont necessaires en vue de permettre a ces structures de jouer pleinement leur role dans la mise en rauvre du PNSR,
* La problematique du financement prive du secteur rural se pose avec acuite dans les pays saheliens et doit etre traitee en imprimant une mutation profonde du systeme financier en vue d’adapter ses services aux besoins specifiques du secteur rural dont les activites sont conduites dans des conditions aleatoires. Il importe de traiter dans cette meme vision les aspects de partage de responsabilite liee aux investissements face aux innombrables risques rencontres dans la zone sahelienne (secheresses, invasions acridiennes et autres catastrophes). Certains outils de partage de risques (assurances agricoles) en cours de developpement par le CILSS et ses partenaires pourront etre valorises a cet effet.
* Consolider la legislation dans le cadre de la promotion de l’acces au marche agricole et renforcer les capacites de l’ensemble des acteurs en vue de l’application effective de la reglementation en vigueur,
* Developper la concertation et/ou le dialogue avec le ministere en charge des infrastructures en vue d’arrimer les objectifs dudit departement avec les priorites de desenclavement des zones de grandes potentialites agricoles et d’elevage dans le sens de mieux soutenir la production.
  + 1. ***Accroitre les opportunites economiques des populations vulnerables***

Le PNSR developpera des actions d’accroissement de la productivity de l’elevage et agricole ; d’amelioration des productions forestieres, fauniques et halieutiques et de promotion de l’acces aux marches des produits agricoles. La strategie du programme a l’avantage de diversifier les approvisionnements alimentaires et des revenus de l’ensemble des populations rurales (y compris les plus vulnerables). Mais elle n’est pas suffisamment explicite sur les mecanismes a mettre en place pour identifier les populations vulnerables et les prendre en compte dans la conduite des ces interventions.



Recommandations

* Mettre en place des mecanismes pour identifier et prendre en compte les populations vulnerables dans la mise en rauvre des interventions liees a l’accroissement de la productivite de l’elevage et agricole ; de l’amelioration des productions forestieres, fauniques et halieutiques.
* Il faut prevoir et budgetiser l’appui aux enquetes agricoles et aux missions d’evaluations des recoltes et des zones vulnerables ;
* Il faut prevoir le renforcement des capacites techniques et institutionnelles des structures en charge, notamment les Systemes d’Alerte Precoce (SAP)
  + 1. ***Ameliorer la qualite dietetique des regimes a travers la diversifcation alimentaire***

Le programme en ciblant le developpement d’un nombre important de filieres agricoles (et d’elevage) et des productions forestieres (non ligneuses notamment), fauniques et halieutiques, envisage de diversifier les ressources alimentaires. Mais il traite insuffisamment des aspects liees aux ameliorations nutritionnelles et dietetiques (transformations culinaires, valorisation calorifiques des aliments).

Recommandations

* Renforcer l’approche sectorielle de la securite alimentaire notamment les aspects nutritionnels et d’hygiene alimentaire en collaborant etroitement avec les Ministeres en charge de la sante et de l’education en vue de developper des actions de valorisation nutritionnelle des aliments (transformation, aspects culinaires, qualite sanitaires des aliments).
* Developper des actions d’information et de sensibilisation dans des zones vulnerables ou certaines pesanteurs socioculturelles non favorables a la promotion de la securite alimentaire existent toujours (interdiction de consommation de certaines denrees alimentaires par des enfants ou femmes).

***3.4. Recherche, generation de technologies et dissemination***

Les questions du Pilier IV sont transversales dans toutes les composantes du PDDAA et par consequent primordiales pour le developpement du Programme National du Secteur Rural et en harmonie avec la Vision 2025 de faire du Burkina Faso une nation emergente.

Le PNSR definit les priorites essentielles pour la production agricole et integre les principes du Cadre pour la Productivite Agricole en Afrique (CPAA). Le programme reconnait le role des services de vulgarisation et aborde la question du renforcement des capacites des differents acteurs ruraux.

Le document du PNSR est bien equilibre et aborde les questions de protection des paturages, fourniture d'intrants agricoles, le developpement de la recherche, la diversification de la production agricole, la professionnalisation agricole, le developpement des infrastructures, la



promotion des technologies innovantes et l'acces au financement. Le programme integre aussi bien les questions de production et de sante que les questions sociale et economique en coherence avec les principes du CPAA.

Cependant, les interventions portant sur la recherche ou la vulgarisation de technologies disponibles ne sont pas bien definies. Ce qui pourrait s’expliquer par le fait que les partenaires de la recherche n’ont pas ete impliques au sein de l’equipe de redaction du document. L’equipe de revue regrette que les contributions faites par l'INERA en association avec l'INSS, l'IRSAT et IRSS n’aient pas ete suffisamment prise en compte dans la version actuelle du PNSR.

* + 1. ***Organisation de la recherche agricole***

La creation du Ministere de la Recherche et de 1’Innovation (MRSI), et l’elaboration du PNSR offre l’opportunite d’une meilleure collaboration entre la recherche agricole et les acteurs ruraux.

Le PNSR a travers la mise en rauvre de contrat-plan avec le MSRI, 1’INERA et les autres acteurs contribuera aux actions de recherche-developpement en:

* renforgant le lien recherche - vulgarisation-producteurs et autres utilisateurs ;
* accelerant l'adoption de paquets technologiques approuves tout en renforgant les capacites operationnelles des services de recherche et de vulgarisation qu'ils soient prives ou publics ;

Recommandations

* Elaborer un document guide pour le developpement et le transfert de technologies;
* Creer une banque de materiel genetique approuve de sauvegarde au profit des producteurs pour faire face a des situations de catastrophes ; la recherche pourrait alors disseminer ces materiaux propres au profit des utilisateurs finaux ;
* Susciter la creation d’une plateforme de reseautage entre les universites, les instituts de recherche, les Ministeres de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Elevage pour concevoir des programmes ensemble et les mettre en rauvre en fonction des besoins des producteurs dans le cadre d’un contrat-plan a travers une approche participative et pluridisciplinaire.
  + 1. ***Creaton des services de vulgarisation agricole***

La valorisation des resultats de recherche pour une croissance significative de la production agricole et la productivity doivent etre les efforts combines de la recherche, des services de vulgarisation et des agriculteurs. Pour y parvenir, la revue technique independante suggere de:

* mettre en place dans les Ministeres de tutelle un service de vulgarisation fort, efficace comme lien entre la recherche et les consommateurs finaux des innovations technologiques ;
* expliquer et documenter les resultats de la mise en rauvre de technologies ameliorees ;



* mettre en place un bureau de liaison, de communication pour inventorier les difficultes rencontrees dans differents domaines a travers les agents de vulgarisation.
  + 1. ***Renforcement de capacite des producteurs***

Le PNSR considere le renforcement de capacite des producteurs comme une priorite. Pour repondre a ce besoin, le mode d’intervention des services de vulgarisation sera fonde sur le principe de facilitation au lieu de la prescription. Cela permettra la prise en compte des preoccupations des producteurs dans les decisions politiques sur les questions les concernant, comme la mise en place de partenariats avec les operateurs du marche afin de leur garantir l'acces aux intrants agricoles.

***Recommandations***

* Impliquer davantage les producteurs dans l'elaboration des politiques, l'etablissement des priorites, la mise en rauvre et le suivi-evaluation des activites les concernant ;
* Sensibiliser et mobiliser les petits producteurs a la mise en place de cooperatives autour d’activites economiques communes, comme les produits laitiers, la production de volailles ou la vente de fruits et legumes;
* Renforcer les capacites des organisations de producteurs existantes ;
* Axer le renforcement de capacites des producteurs sur le resultat de diagnostic ponctuel ou continuelle des exploitations agricoles;
* Eviter de focaliser les systemes innovants uniquement sur les technologies de production. Il faudra egalement preter attention a des systemes post-recolte, qui limitent la plupart des investissements agricole.
  + 1. ***Formation et education agricole***

La question de formation et education des acteurs dans la chaine de production agricole n’a pas ete suffisamment traitee dans la version actuelle du PNSR. Le programme prevoit la formation en generale, mais pour relever les defis mentionnees dans le PNSR, des formations ciblees et specifiques doivent etre envisagees. Les chercheurs et les techniciens doivent etre formes pour etre au courant des dernieres connaissances dans leurs disciplines respectives, afin que le travail de recherche soit une recherche-action orientee vers la resolution de contraintes. De plus la question de l’avancement des formateurs-vulgarisateur est fondamentale quelque soit leur ministere de tutelle.

***Recommandations***

* Promouvoir une formation continue des agents sur le terrain a differents niveaux dans la chaine de production agricole;
* Promouvoir une formation continue des agents sur le terrain a differents niveaux dans la chaine de production agricole ;
* Prevoir un programme bien structure de formation-education, independamment du niveau de la chaine de production agricole ;
* Compte tenu de la perspective de moyen et long terme du PNSR, revoir le curriculum de formation des etudiants, afin qu’ils soient prepares et aient des competences et des outils



pour developper et mettre en rauvre des systemes de connaissances basee sur l'innovation ;

* Le PNSR devrait donner la priorite a la formation de la femme compte tenu de son role primordial dans le secteur agricole.

C3.5 Questions transversales

La question du genre n’a pas ete prise en compte de maniere specifique au niveau PNSR du Burkina Faso et de ses sous - programmes.

Recommandations

Compte tenu de sa dimension transversale et du role primordial que jouent les femmes en milieu rural, la mission de revue recommande que la question du genre soit integree comme action specifiques dans les axes du PNSR en vue de renforcer les capacites des jeunes et des femmes.

C3.6 Cadre de suivi evaluation

Le PNSR prevoit la mise en place d’un systeme de suivi - evaluation qui sera alimente par les informations generees entierement par le nraud National SAKSS. Le suivi - evaluation du programme devrait se faire conformement au mecanisme de suivi - evaluation qui sera elabore dans le cadre de l’application de l’approche sectorielle ambitionnee par le pays. Le mecanisme prendra en compte la repartition des roles et responsabilites entre les differents acteurs intervenants dans le secteur. Le cadre de suivi - evaluation a elaborer integrera :

* Le suivi de la mise en rauvre des programmes,
* Le suivi de l’impact environnemental du programme,
* Les rapports d’execution technique et financiere, d’evaluation a mi - parcours et d’achevement.

Le systeme de suivi-evaluation sera pilote par le Secretariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles (SP/CPSA) et impliquera tous les acteurs concernes (administration, organisations professionnelles, operateurs prives, ONG, partenaires techniques et financiers).

Le suivi strategique au niveau de chaque ministere est assure par les Directions des etudes et de la planification (DEP). Le dispositif de suivi-evaluation du PNSR integrera alors ceux des DEP et sera deconcentre au niveau de chaque region.

Afin d’integrer les exigences de l’approche sectorielle et permettre l’harmonisation entre les interventions des differents Ministeres et des Partenaires Techniques et Financiers et autres acteurs, un manuel sera elabore pour fixer les regles du travail. Des procedures d’elaboration des rapports periodiques conformes aux normes du Gouvernement burkinabe seront instituees et progressivement mises en rauvre.



Le systeme ainsi installe disposera des capacites requises pour generer et diffuser des informations analytiques qui eclairent les decisions des decideurs politiques et des gestionnaires des differents Ministeres et Sous Programmes du PNSR.

Composante 4: Alignement avec les engagements du pays

Dans le but d’harmoniser le PNSR avec les cadres de programmation des Partenaires technique et financier, le Gouvernement Burkinabe engagera un processus de dialogue et de negociation avec ces derniers en utilisant les cadres de concertations prevus dans ce sens.

C4.1 Priorisation au sein du plan d’investissement

Dans le PNSR du Burkina Faso, la priorite est largement accordee au renforcement de la securite alimentaire.

Partant de 5,2% en 2010, le PNSR veut progressivement atteindre une croissance agricole de 14,7% en 2015, soit un rythme de croissance acceleree atteignant une moyenne annuelle de 10,7% sur la periode 2011- 2015. Cette performance d’ensemble est recherchee a travers une augmentation des productions et des rendements au niveau des sous-secteurs et de quelques filieres specifiquement ciblees. Ainsi, le taux annuel d’augmentation des productions vivrieres est fixe a 5,5% pour l’ensemble des cereales et a 2,7% pour les autres vivriers.

Au niveau des cultures specifiques choisies, ce taux atteint 31,2% pour le riz et 17,3% pour le mais. Il est attendu que la production s’accroisse de 5% pour le coton et de 17,1% pour les autres cultures de rente.

Une augmentation de 21,4% est souhaitee dans la production de bois et de 18,5% dans la production de poissons. Pour realiser ces resultats, des ameliorations de rendements sont recherchees dans les principales filieres cerealieres et d’elevages. Ainsi, un taux d’accroissement annuel des rendements compris entre 20,5% et 23,6% est necessaire pour atteindre les niveaux de rendements en riz, mais et sorgho envisages dans le PNSR a l’horizon 2015. Ce taux est de 8,4% pour le mil et est compris entre 2,1% et 4,6% pour les differentes productions de volaille et viandes.

Par ailleurs, le PNSR prevoit d’accroitre les amenagements pour contribuer aux augmentations de rendements et de productions agricoles souhaitees. La realisation des amenagements prevus entre 2010 et 2015 equivaudrait a un effort continu d’augmentation des superficies de bas fonds amenages de 42,4% par an et celles des perimetres sous maitrise totale d’eau de 7,7% par an.

En substance, il est souhaite que la realisation de ces performances de croissance agricole permette de produire les impacts suivants au niveau des conditions de vie des menages burkinabe :

* la reduction de la pauvrete en milieu rural de 50,7% en 2009 a 40% en 2015 ;
* la reduction de la proportion de la population nationale n’atteignant pas le niveau minimal

d’apport calorique de 32,8% en 2006 a 23% en 2015 ;

* l’amelioration du taux apparent de couverture des besoins cerealiers de 119% en 2010 a 130% en 2015 ;



* et l’amelioration des revenus des acteurs des chaines de valeur des filieres agricoles de 5% a l’horizon 2015.

Recommandations

* Le plan de productions sous-sectorielles et les objectifs de croissance sectorielle et de reduction de la pauvrete rurale definis dans le PNSR devraient etre reajustes a la lumiere des resultats de simulation afin de les rendre plus realisables et plus compatibles les uns avec les autres.
* La mise rauvre du plan de productions sous-sectorielles defini dans le PNSR se traduirait par des taux de croissance abordables dans l’ensemble, a l’exception des croissances specifiquement attendues du riz, du mais, du sorgho et des cultures de rente (autres que le coton). Ce plan realiserait l’objectif de couverture des besoins cerealiers defini dans le PNSR et s’alignerait plutot bien sur la cible de croissance moyenne du processus du PDDAA et sur le scenario de l’atteinte de l’OMD de reduction de la pauvrete a l’horizon 2020. La composition de la croissance sous ce scenario OMD1-2020 pourrait servir de reference afin de rendre les objectifs du PNSR en termes de productions des cultures cerealieres et de rente plus faciles techniquement.
* Le plan de productions sous-sectorielles du PNSR ne permettrait pas de realiser exactement son objectif de reduire la pauvrete rurale de 10,7 points de pourcentage entre 2009 et 2015. Toutefois, il s’y approcherait de beaucoup, avec une reduction de 8,5 points de pourcentage. Si le Burkina Faso tient a conduire le PNSR pour la realisation effective de l’objectif de pauvrete rurale defini, les resultats de croissance du scenario PNSR- Pauvrete rurale pourraient servir de reference pour recomposer le plan de production du PNSR.

C4.2 Mise en relation avec les programmes / projets deja existants

Les differents projets mis en rauvre actuellement sont en coherence avec les differentes politiques et strategies de developpement du secteur rural, qui fixaient jusqu’alors le cadre des interventions dans le secteur rural au Burkina Faso. La mise en coherence du PNSR et de ces politiques a permis par consequent de faire le lien avec les projets en cours.

Par ailleurs la volonte exprimee par les PTF d’aligner les projets et programmes en cours de formulation avec le PNSR renforce le lien recherche, et l’integration de ces programmes dans le PNSR.

C4.3 Lien avec l’ECOWAP et ses instruments de mise en rauvre

Le PNSR ne traite tres pas suffisamment des questions liees a l’acces aux marches regionaux, a la facilitation du commerce et a la politique commerciale.



Les attentes du Burkina Faso vis-a-vis du programme regional d’investissement agricole de la CEDEAO ne sont pas explicites, tout comme 1’impact qu’elle espere de l’integration regionale en terme de commerce, d’innovation, de croissance et de reduction de la pauvrete.

Recommandations

* Preciser les effets escomptes et les objectifs de l’integration regionale qui permettront de clarifier et justifier le choix des actions prioritaires du Burkina Faso en vue de faciliter l'integration regionale ;
* Faire le lien avec les priorites d’investissement contenu dans le programme d’investissement regional de la CEDEAO afin de mieux apprecier leur impact sur les priorites definies dans le PNSR.

Composante 5: Realisme de l’operationnalisation

C5.1 Durabilite des arrangements pour la mise en rauvre

La mise en rauvre du PNSR s’appuiera sur les services techniques de 1’Etat dans le cadre de leurs missions regaliennes, les collectivites territoriales, et le secteur prive, y inclut les producteurs et leurs organisations. Elle sera regie par un manuel d’execution qui fixera les regles du jeu des relations entre ces acteurs, ainsi que les instruments de gestion.

La tutelle technique et administrative du PNSR est assuree par les Ministeres en charge du secteur rural et la tutelle financiere assuree par le Ministere en charge des finances. Le pilotage du Programme se fera a toutes les echelles (nationale, regionale et locale).

Pour le pilotage au niveau national du PNSR, un Comite d’Orientation et de Pilotage (COP/PNSR) et un Comite Technique Interministeriel (CTI/PNSR) ont ete mis en place par arrete conjoint ministeriel.

Au niveau regional, le Pilotage du PNSR sera assure par un Comite de coordination regional du Programme national du secteur rural (CCR/PNSR), charge de fixer les priorites et les orientations fondamentales en conformite avec celles definies a l’echelle nationale, et de veiller a leur respect.

L’ensemble des groupes d’acteurs signataires du pacte PDDAA sont representes dans ces comites.

Le Secretariat permanent de la Coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA), en etroite collaboration avec les Directions des etudes et de la planification (DEP) des ministeres du secteur rural, assure la coordination et le suivi-evaluation de la mise en rauvre du PNSR. Dans chaque Ministere, la DEP coordonne le suivi et l’evaluation des actions des programmes, dans le cadre du systeme de gestion axee sur les resultats. Le SP/CPSA assurera la coordination d’ensemble.



Recommandations

* Poursuivre le caractere inclusif du PNSR en continuant d’impliquer effectivement 1’ensemble des acteurs a tous les niveaux de coordination et de mise en rauvre du Programme.

C5.2 Evaluation des institutions

Bien que le PNSR prevoie des actions de renforcement de capacite une evaluation institutionnelle du secteur rural est necessaire. L’objectif global de cette evaluation institutionnelle est de contribuer a la mise en rauvre reussie du PNSR a travers une meilleure adequation de l’administration du secteur rural par l’approche programme, et en tenant compte du processus de decentralisation, deconcentration et devolution de certaines missions de service public a des acteurs non etatiques.

Recommandations

* Prevoir une evaluation institutionnelle de toutes les structures tant publiques que privees intervenant dans le pilotage et la mise en rauvre du PNIA.

C5.3 Plan de financement indicatif

**Le cout total du PNSR est d’environ 1230 milliards de FCFA** sur la periode 2011-2015. Le PNSR est un cadre unique de programmation mais aussi de mobilisation des ressources pour le financement du secteur rural. A ce titre, son financement prend en compte toutes les contributions internes et externes qui concourent a l’atteinte de ses objectifs de developpement rural. Pour la mise en rauvre de ces financements, le gouvernement privilegiera l’appui budgetaire global et sectoriel. Toutefois les autres formes de financements tels que les paniers communs, les projets en cours d’execution conforment a leurs conventions et les guichets d’appui directs aux acteurs pourront etre utilises pour la realisation de certaines operations.

* La contribution de **I’Etat et des collectivites** est estimee a 31% du cout global du PNSR soit un apport de **379,14 milliards** de FCFA sur les cinq ans ;
* Les contributions additionnelles attendues des PTF representent 30% du cout global du PNSR soit **370,43 milliards** ce qui fait un effort supplementaire de 91,19 milliards de FCFA a mobiliser sur 5 ans ;
* **Les ONG et autres organisations de la societe civile** contribuent a la mise en rauvre d’actions de developpement rural. Leur contribution financiere inscrite dans le present programme est estime a 3% du budget a partir de 2012 pour un montant global de **31,43 milliards de FCFA ;**
* Les efforts de contribution attendue du **secteur prive** et des institutions de financements se situeront autour de 7% du financement du PNSR soit un montant global de 73,34 milliards de FCFA ;



* **Les communautes de base ou beneficiaires contribueront aussi au financement du PNSR** sous differentes formes selon le principe de la responsabilisation. Cette contribution sera d’environ de 1% soit **1,230 milliard de FCFA** a partir de 2012 ;
* **Le Gap de financement de 364,743 milliards de FCFA** sera recherche aupres des partenaires exterieurs.

C5.4 Revue des depenses publiques du secteur agricole

**Le cout total du PNSR** sur la periode 2011-2015 represente 16,41% du budget global de la SCADD et une augmentation de 20% par rapport aux allocations actuelles. Ce cout a ete estime en tenant compte des prix usuels et tendances des depenses de personnel, fonctionnement, transferts courants et investissements a realiser sur la periode. Cette evaluation repose sur (i) les priorites et les ambitions du gouvernement de realiser les objectifs de croissance de la SCADD, (ii) les dotations du CDMT par secteur economique sur la base du cadrage budgetaire de la SCADD et (iii) une mise en coherence entre ces orientations. Il a alors ete tenu compte des capacites de mobilisation des financements et surtout des capacites reelles d’absorption.

C5.5 Capacite de gestion des ressources publiques

Le dispositif institutionnel prevu pour la mise en rauvre du PNSR devrait permettre de limiter les insuffisances en matiere de gestion des ressources publiques liees au manque de coordination des interventions dans le secteur entre les Ministeres et les autres acteurs. De meme, l’approche adoptee pour le pilotage et la mise en rauvre devra permettre d’ameliorer la gestion des ressources publiques.

En effet, le PNSR sera coordonne par un dispositif commun a toutes les sources de financement, avec des procedures de gestion souples et acceptables par les differentes parties. Pour ce faire, en attendant la possibility a moyen terme de mise en place d’un fonds commun, et plus tard l’adoption de l’appui budgetaire comme modalite de financement, le defi sera de s’accorder sur des mecanismes de financement et de decaissement complementaires qui i) garantissent une gestion fiduciaire de qualite, ii) facilitent une fluidite des decaissements des differentes sources, iii) soient acceptables par les differentes parties et donc compatibles avec leurs procedures specifiques.

C5.7 Evaluation des risques, etude d’impact economique et financier et engagement du secteur prive.

L’ensemble des risques enumeres ci-dessus ont ete pris en compte au niveau du document du PNSR.

**Risques lies aux aleas climatiques**. Ces risques sont aggraves par les changements climatiques. Ils doivent etre reduits par le gros effort que le Gouvernement deploie pour accroitre les surfaces irriguees et ameliorer l’acces d’un nombre croissant de producteurs aux services d’irrigation. Ils



seront aussi mitiges par la recherche adaptative qui mettra au point et permettra de diffuser des technologies ameliorees adaptees aux aleas climatiques des zones seches.

**Risques lies a la gouvernance.** La stabilite politique et la paix sociale constituent une condition majeure pour le succes du PNSR. L’application stricte des procedures en vigueur au Burkina en matiere de gestion fiduciaire (gestion financiere et passation des marches) permettra de reduire les risques de mauvaise gestion. La mise en rauvre du systeme de gestion axee sur les resultats adosse a un systeme de suivi-evaluation renforce et le dialogue permanent entre les acteurs permettront d’assurer de bonnes performances dans la mise en rauvre. La reglementation en matiere de controle de la realisation des ouvrages devra etre rigoureusement respectee afin de garantir la qualite des infrastructures financees.

**Les risques lies au cadre politique et reglementaire.** Le PNSR prevoit une revue du cadre politique et reglementaire. Une reforme consequente des politiques et reglementations dans les domaines identifies avec la mise en place des mecanismes operationnels, sera requise.

**Les risques lies au manque de ressources financieres.** La mobilisation effective des ressources financieres complementaires necessaires pour boucler le financement du PNSR determinera dans une large mesure, l’atteinte des resultats escomptes. Cette question fera l’objet du dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers.

**Les risques lies a la concurrence des produits importes.** Les produits locaux pourraient ne pas resister a la concurrence des produits importes. Les actions prevues pour promouvoir la qualite et la valeur ajoutee des produits locaux doivent alors etre suivies de pres**.**



Conclusions de la revue et recommandations

La revue technique independante salue les efforts du Burkina Faso dans la reflexion strategique pour la mise en rauvre coherente du Programme National du Secteur Rural qui cadre avec les principes forts du PDDAA.

Elle releve de maniere specifique le caractere inclusif, qui a prevalu tout au long du processus d’elaboration du programme et qui a permis une reelle appropriation du PNSR par l’ensemble des acteurs et la mise en place d’un panier commun pour le financement du processus d’elaboration du programme. La mission recommande que cet esprit soit entretenu et puisse guider la mise rauvre du programme.

Les resultats de modelisation recommandent que le plan de productions sous-sectorielles et les objectifs de croissance sectorielle et de reduction de la pauvrete rurale definis dans le PNSR soient reajustes a la lumiere des resultats de simulation afin de les rendre plus realisables et plus compatibles les uns avec les autres.

La mise rauvre du plan de productions sous-sectorielles defini dans le PNSR se traduirait par des taux de croissance abordables dans 1’ensemble, a 1’exception des croissances specifiquement attendues du riz, du mais, du sorgho et des cultures de rente (autres que le coton). Ce plan realiserait 1’objectif de couverture des besoins cerealiers defini dans le PNSR et s’alignerait plutot bien sur la cible de croissance moyenne du processus du PDDAA et sur le scenario de l’atteinte de l’OMD de reduction de la pauvrete de moitie a l’horizon 2020. La composition de la croissance sous ce scenario OMD1-2020 pourrait servir de reference afin de rendre les objectifs du PNSR en termes de productions des cultures cerealieres et de rente plus faciles techniquement.



**Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact**



Annexe 2: Les treize points de la CEDEAO de l’apres - Cotonou

1. HISTORIQUE DU PROGRAMME
2. CHAMP DU PLAN D’INVESTISSEMENT AGRICOLE
3. CONTENUS DES PROGRAMMES
4. CADRE DE RESULTATS
5. EVALUATION DES COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT
6. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE
7. MECANISME DE MISE EN ®UVRE
8. IMPLICATION POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
9. .EVALUATION INSTITUTIONNELLE
10. . SYNERGIE ENTRE LES PROGRAMMES
11. MESURES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE
12. SUIVI EVALUATION
13. EVALUATION DES RISQUES



Annexe 2: Modele de feuille de route de post revue PDDAA

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Plan National Activites et reperes Point Juin Juillet Aout Sept. Oct. Nov. Dec.**  **d’lnvestissement 2011 2011 2011 2011 2011 2011 2011**  **Agricole**  **Composante 1: Alignement sur la vision du PDDAA, les principes et elements de la strategie** | | | | | **Commentaires et suivi** |
| **[Identification de la problematique]** | *•* **[liste des actions**  **specifiques a entreprendre]**  • | [liste des responsables] | [indiquer les dates butoires] |  |  |
|  | •  • |  |  |  |  |
| **Composante 2: Coherence avec la croissance a lon** | | **Z terme et les options de reduction de la pauvrete** | | | |
|  | •  • |  |  |  |  |
|  | • |  |  |  |  |
| **Composante 3: Adoption des meilleures pratiques et l'inclusion d** | | | **es principaux elements du programme** | | |
|  | •  • |  |  |  |  |
|  | •  • |  |  |  |  |
| **Composante 4: Alignement sur les engagements des pays** | | | | | |
|  | •  • |  |  |  |  |



|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **Composante 5: Realisme operationnel (comprenant le renforcement des institutions et des competences)** | | | | | |
|  | *•*  *•* |  |  |  |  |
|  | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **REPARTITION DES RESPONSABILITES** | | | | | |
| **Suivi Evaluation/Analyse des politiques** | *•*  *•* |  |  |  |  |
|  | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE** | | | | | |
| **GAFSP (Global Agriculture and Food Security Programme Multi-Donor Trust FUnd)** | *•*  *•* |  |  |  |  |
|  | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **EVALUATION DES COUT** | **S : QUESTIONS EN SUSPENS** | | | | |
| **Evaluation des couts des programmes** | •  • |  |  |  |  |
| **Presentation du plan de fiancement** | •  • |  |  |  |  |
| **NOTE CONCEPTUELLE DU GAFSP** | | | | | |
| **Developpement de la note conceptuelle** | •  • |  |  |  |  |
| **BESOINS D’ANALYSES COMPLEMENTAIRES** | | | | | |



|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Analyse des beneficiaires** | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **Analys cout benefice** | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **Priorisation des Programmes** | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **Mise en coherence avec les autres strategies et programmes agricoles** | *•* |  |  |  |  |
| **Analyse des politiques sectorielles** | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **Evaluation d’impact environnemental (le cas echeant)** | *•*  *•* |  |  |  |  |
| **Prise en compte de la question du genre** | *•*  *•* |  |  |  |  |

